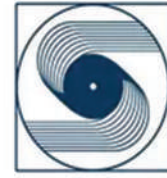


شركة الإسمنت لعين الكبيرة تسليف

المجمع الصناعي لإسمنت الجزائر



Groupe Industriel des Ciments d'Algérie

Notice d'information

Société des Ciments de Ain El Kebira - SCAEK

Augmentation de capital de 35% par Appel Public à l'Epargne

Nombre d'actions émises :

11 846 000

Prix de l'émission de l'action :

1 600 DA

Période de la souscription : du 15 mai au 13 juin 2016 inclus

► Intermédiaire en Opérations de Bourse (IOB) accompagnateur et Chef de file



► Intermédiaires en Opérations de Bourse (IOB) membres du syndicat de placements



القرض الشعبي الجزائري
Crédit Populaire d'Algérie



سوسيتي جنيرال الجزائر
SOCIETE GENERALE ALGERIE



BNP PARIBAS
El Djazaïr



Visa COSOB n° 2016/01 du 20 Janvier 2016- BOAL N° 1619102053

AVERTISSEMENT

Le visa de la commission ne peut être assimilé à une recommandation de souscription ou d'achat de titres proposés. Il ne comporte aucun jugement, aucune appréciation sur l'opération projetée. Il signifie seulement que les informations fournies par la notice d'information visées paraissent véridiques et suffisantes pour que l'investisseur potentiel puisse fonder sa décision.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Les dividendes distribués par le passé ne constituent pas une garantie de revenus futurs. Ceux-là sont fonction des résultats et de la politique de distribution des dividendes de l'émetteur.

SOMMAIRE DE LA NOTICE

INTRODUCTION	09
CHAPITRE I : INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION	11
1.1 EMISSION D' ACTIONS	12
1.1.1 Décisions qui sont à l'origine de l'opération	12
1.1.2 Montant de l'émission	12
1.1.3 Prix de l'émission	13
1.1.4 Produit brut et estimation du produit net de l'émission	13
1.1.5 Charges relatives à l'opération	14
1.1.6 Jouissance des titres nouveaux	14
1.1.7 Droit préférentiel de souscription	14
1.1.8 Période de souscription	15
1.1.9 Etablissements domiciliataires	15
1.1.10 Conditions de délivrance des actions	15
1.1.11 Garantie de bonne fin	17
1.1.12 But de l'émission	17
1.1.13 Régime fiscal applicable	17
1.2. LES METHODES D'EVALUATION	18
1.2.1 Rappel des principales résolutions du CPE en matière d'évaluation des entreprises publiques	18
1.2.2 Méthodologie de l'évaluation	18
1.2.3 Le montage financier	29
CHAPITRE II : INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	31
2.1 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL	32
2.2 CAPITAL	34
2.2.1 Composition du capital	34
2.2.2 Obligations convertibles	34
2.2.3. Tableau de l'évolution du capital	34
2.3 REPARTITION DU CAPITAL	35
2.3.1 Nombre d'actionnaires qui possèdent directement ou indirectement 5% ou plus du capital	35
2.3.2 Mouvements importants ayant affecté la répartition du capital au cours des deux dernières années	35
CHAPITRE III : ACTIVITE DE LA SOCIETE	36
3.1 PRESENTATION DE LA SOCIETE	37
3.1.1 Historique	37
3.1.2 Organigramme	39
3.1.3 Réglementation	40
3.1.4 Caractéristiques essentielles de l'activité	41
3.1.5 Débouchés et place sur le marché	42
3.1.6 Principales installations	43
3.1.7 Personnel	43
3.1.8 Investissements	45
3.1.9 Approvisionnements	46

3.2 RENSEIGNEMENTS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS	46
3.3 LITIGES	46
3.4 CONTRATS OU ENGAGEMENTS IMPORTANTS	46
3.5 FACTEURS DE RISQUES	47
CHAPITRE IV : INFORMATIONS FINANCIERES	49
4.0 PRINCIPES GENERAUX SUR LA TENUE DE LA COMPTABILITE	50
4.1 COMPTES CONSOLIDES	50
4.2 INFORMATIONS FINANCIERES SUR LA SOCIETE	50
4.2.1 Comptes de résultats des cinq derniers exercices	51
4.2.2 Bilans des cinq derniers exercices	52
4.2.3 Notes annexes	53
4.2.4 Tableau des affectations de résultats des cinq derniers exercices	63
4.2.5 Tableau des filiales et participations	63
4.2.6 Tableau des emplois et ressources	64
4.3 MARCHÉ ET RENDEMENT DES TITRES	65
4.3.1 Nombre de titres cotés, date d'introduction	65
4.3.2 Dividendes	65
CHAPITRE V : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE	66
5.1 ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	67
5.1.1 Organe d'administration	67
5.1.2 Conseil de Direction	68
5.1.3 Politique d'information	68
5.2 INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE	69
5.2.1 Membres du Conseil d'Administration	69
5.2.2 Cadres dirigeants	69
5.3 CONTROLE EXTERNE DE LA SOCIETE	69
5.3.1 Commissaires aux comptes	69
5.3.2 Autres auditeurs externes	69
CHAPITRE VI : EVOLUTION RECENTE, BUT DE L'EMISSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR	70
6.1 EVOLUTION RECENTE DE LA SOCIETE	71
6.1.1 Comptes revus au 30 juin 2015	71
6.1.2 Les prévisions de clôture au 31/12/2015	76
6.2 BUT DE L'EMISSION – PERSPECTIVES D'AVENIR	78
6.2.1 Le marché	78
6.2.2 Les orientations stratégiques et politique marketing	81
6.2.3. Business Plan	81
6.2.4. Présentation de la deuxième ligne	91
CHAPITRE VII : ATTESTATION DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DE LA NOTICE D'INFORMATION	92
7.1 SIGNATURE ET FONCTION DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DE LA NOTICE D'INFORMATION	93
7.2 SIGNATURE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	93
7.3. VISA DE LA COSOB	93

LISTE DES TABLEAUX

Tableau numéro 01 :	Quote-part d'actifs nets comptables avant et après l'opération	13
Tableau numéro 02 :	Charges relatives à l'opération	14
Tableau numéro 03 :	Segmentation de l'émission	15
Tableau numéro 04 :	Seuils minimaux et maximaux	16
Tableau numéro 05 :	Valorisation de la société par l'ANCC-F1	20
Tableau numéro 06 :	Valorisation de la société par l'ANCC-F2	21
Tableau numéro 07 :	Coût moyen pondéré du capital	22
Tableau numéro 08 :	Calcul du taux d'actualisation	23
Tableau numéro 09 :	Application de la méthode DCF	24
Tableau numéro 10 :	Application de la méthode rente du Goodwill	25
Tableau numéro 11 :	Détermination de la rentabilité économique des actifs	25
Tableau numéro 12 :	Economic Value Added	26
Tableau numéro 13 :	Valorisation par la MVA	26
Tableau numéro 14 :	Méthode des multiples comparables	27
Tableau numéro 15 :	Tableau de synthèse des valeurs	28
Tableau numéro 16 :	Présentation du bilan comptable au 30 06 2015	29
Tableau numéro 17 :	Détermination de la prime d'émission	30
Tableau numéro 18 :	Tableau de l'évolution du capital	34
Tableau numéro 19 :	Tableau de l'évolution des résultats bruts	37
Tableau numéro 20 :	Structure du chiffre d'affaires – exercice 2014	41
Tableau numéro 21 :	Volume de production	41
Tableau numéro 22 :	Ventes des produits par principaux clients	42
Tableau numéro 23 :	Evolution des effectifs au cours des trois (3) derniers exercices.	43
Tableau numéro 24 :	Structure des effectifs par grandes fonctions	44
Tableau numéro 25 :	Immobilisations incorporelles et corporelles	45
Tableau numéro 26 :	Acquisitions des 03 dernières années	45
Tableau numéro 27 :	Comptes de résultats	51
Tableau numéro 28 :	Bilan actif	52
Tableau numéro 29 :	Bilan passif	52
Tableau numéro 30 :	Immobilisations corporelles	56
Tableau numéro 31 :	Immobilisations en cours	57
Tableau numéro 32 :	Les stocks et encours	57
Tableau numéro 33 :	Les créances et emplois assimilés	58
Tableau numéro 34 :	Les comptes de trésorerie	58
Tableau numéro 35 :	Les capitaux propres	59
Tableau numéro 36 :	Les passifs non courants	59
Tableau numéro 37 :	Les passifs courants	59
Tableau numéro 38 :	Les dettes fournisseurs	59
Tableau numéro 39 :	Les dettes d'impôts	60
Tableau numéro 40 :	Les dettes associées	60
Tableau numéro 41 :	Les autres dettes	60
Tableau numéro 42 :	Production de l'exercice	61
Tableau numéro 43 :	Achats consommés	61
Tableau numéro 44 :	Charges de personnel	61

Tableau numéro 45 :	Autres charges d'exploitation	62
Tableau numéro 46 :	Affectations des résultats	63
Tableau numéro 47 :	Tableau des emplois et ressources	64
Tableau numéro 48 :	Membres du Conseil d'Administration	67
Tableau numéro 49 :	Membres du Conseil de Direction	68
Tableau numéro 50 :	Tableaux des comptes de résultats au 30/06/2015	72
Tableau numéro 51 :	Actif du bilan au 30/06/2015	73
Tableau numéro 52 :	Passif du bilan au 30/06/2015	74
Tableau numéro 53 :	Tableaux des flux de trésorerie 30/06/2015	75
Tableau numéro 54 :	Compte de résultat prévisionnel au 31/12/2015	76
Tableau numéro 55 :	Bilans prévisionnels au 31/12/2015	77
Tableau numéro 56 :	Perspectives d'évolution de la demande	78
Tableau numéro 57 :	Offre nationale	79
Tableau numéro 58 :	Offre et demande	80
Tableau numéro 59 :	Rappel des niveaux d'activité 2012-2014	81
Tableau numéro 60 :	Projection des niveaux d'activité 2015-2020	82
Tableau numéro 61 :	Evolution de la valeur ajoutée 2015-2020	83
Tableau numéro 62 :	Charges de personnel 2015-2020	84
Tableau numéro 63 :	Les dotations aux amortissements induites par le programme	84
Tableau numéro 64 :	Les charges financières induites par l'emprunt FNI	85
Tableau numéro 65 :	L'impôt sur les bénéfices et participation des salariés	85
Tableau numéro 66 :	Les comptes de résultats prévisionnels 2015-2020	86
Tableau numéro 67 :	Bilans financiers prévisionnels 2015-2020	87
Tableau numéro 68 :	Plan de financement 2015-2020	88
Tableau numéro 69 :	Programme d'investissement	89
Tableau numéro 70 :	Financement des investissements	90
Tableau numéro 71 :	Ratios financiers	90
Tableau numéro 72 :	Calcul de la rentabilité de la deuxième ligne	91

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphe 01 :	Charges relatives à l'opération d'introduction en bourse	14
Graphe 02 :	Segmentation de l'émission	15
Graphe 03 :	Synthèse des méthodes d'évaluation	28
Graphe 04 :	Ventes de produits par clients – exercice 2014	42
Graphe 05 :	évolution des effectifs	43
Graphe 06 :	Structure des effectifs par grandes fonctions	44
Graphe 07 :	Les provisions constituées en 2014	55
Graphe 08 :	Tableau d'affectations des résultats cumulés 2010-2014	63
Graphe 09 :	Taux de distribution des dividendes	65
Graphe 10 :	Structure de l'offre nationale en ciment	79
Graphe 11 :	Offre régionale	80
Graphe 12 :	Evolution des niveaux d'activité : 2015-2020	82
Graphe 13 :	Evolution de la valeur ajoutée	83

LISTE DES ABREVIATIONS ET DES DEFINITIONS

Les abréviations.

AEN	Actif économique net
ANC	Actif net comptable
ANCC	Actif net comptable corrigé
BEA	Banque Extérieure d'Algérie
BFR	Besoins en fonds de roulement
Bn	Bénéfice
BPE	Béton prêt à l'emploi
CAF	Capacité d'autofinancement
CEM	Les trois lettres du mot Anglais «Cement »
CETIC	Centre des techniques de l'information et de la communication
CETIM	Centre d'études et de services technologiques de l'industrie des matériaux de construction
COFACE	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur
COSOB	Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse
CPA	Ciment portland artificiel
CPE	Conseil des Participations de l'Etat
CPJ	Ciment portland aux ajouts
CRS	Ciment résistant aux sulfates
DCF	Discounted cash flows
DZD	Dinar Algérien
EBE	Excédent brut d'exploitation
EBITDA	Earnings before interest, taxes, depreciation, and amortization
ENE	Excédent net d'exploitation
ERCE	Entreprise régionale des ciments de l'Est
EVA	Economic value added
FDR	Fonds de roulement
FF	Frais financiers
FNI	Fonds national d'investissement
GICA	Groupe industriel des ciments d'Algérie
i	Taux d'actualisation
IBS	Impôt sur les bénéfices des sociétés
IOB	Intermédiaire en opérations de bourse
IRG	Impôt sur le revenu global
MBA	Marge brute d'autofinancement
MVA	Market value added
OHSAS	Occupational health and safety advisory services
P-DG	Président Directeur Général
Re	Rentabilité économique
SCAEK	Société des ciments d'Ain Kebira
SCF	Système comptable financier
SCHB	Société des ciments de Hamma Bouziane
SCMI	Société des ciments de la Mitidja (Meftah)
SGBV	Société de gestion de la bourse des valeurs
SGP	Société de gestion des participations
SCMCE	Société de commercialisation des matériaux de l'est
TAP	Taxe sur l'activité professionnelle
TB	Total bilan
UGT	Unité génératrice de trésorerie
WACC	Weighted average cost of capital

Les définitions.

Algérie Clearing :	Dépositaire central chargé d'assurer la conservation des titres et d'organiser avec la banque d'Algérie, les opérations de dénouement des transactions boursières
COSOB :	La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse est une autorité publique chargée d'organiser le marché et de le surveiller
EBIT :	Earnings Before Interest and Taxes ou revenus avant intérêts et impôts, communément appelé résultat d'exploitation
EBITDA :	Earnings Before Interest, Taxes, Dépréciation and Amortization ou revenus avant intérêts, impôts, dotations aux amortissements et provisions, communément appelé EBE (excédent brut d'exploitation) ou RBE (Résultat brut d'exploitation)
ANCC :	L'actif net comptable corrigé correspond au total des actifs – total des dettes + les plus ou moins values
Situation nette :	Représente le total des capitaux propres plus les provisions à caractère de réserves
DCF :	Discounted cash flow, appelé communément cash flows, il se détermine à partir du résultat net de l'exercice auquel on ajoute les dotations aux amortissements
AEN :	Actif économique net, il est égal au total des immobilisations en valeur nette auquel on ajoute les besoins en fonds de roulement liés à l'activité d'exploitation
Passif financier :	Aux capitaux propres retraités, on ajoute l'endettement structurel net de la trésorerie
VT :	Valeur terminale à l'infini, il s'agit du dernier cash flow actualisé divisé par le taux d'actualisation
Good Will :	L'excédent de la capacité bénéficiaire de l'entreprise par rapport à la rémunération théorique du capital employé
EVA :	Economic value added, il se détermine selon la formule suivante : $EVA = (\text{taux de Rentabilité économique des actifs} - \text{coût des fonds propres}) \times \text{actif économique net}$
MVA :	Market value added, c'est la somme des EVA actualisés plus la valeur terminale actualisée
WACC :	Weighted average cost of capital ou communément appelé coût moyen pondéré des capitaux propres, il se détermine à partir du taux sans risque auquel il faut ajouter la prime de risque marché, le bêta du secteur et la prime de risque spécifique
Taux sans risque :	IL s'agit dans notre cas du taux préférentiel accordé par le Trésor public par le biais du FNI pour le financement de la deuxième ligne

INTRODUCTION

La Société des Ciments de Ain El Kebira, par abréviation SCAEK, est une société par actions au capital social de 2.200.000.000,00 DZD ; son activité principale est la production et commercialisation des ciments ordinaires et des ciments spéciaux.

La société SCAEK a été créée en 1998 à l'issue de la transformation de l'unité cimenterie d'Ain El Kebira en société par actions; son capital social est détenu en totalité par le Groupe GICA.

Le siège social se situe à la commune de Ouled Adouane, daïra de Ain El Kebira, Wilaya de SETIF.

La Société SCAEK dispose d'une capacité théorique annuelle de production d'un 1.000.000 tonnes métrique de ciments et se présente parmi les plus performantes de la branche ciment.

Grâce à sa politique de développement et aux importantes opérations de renouvellement et de modernisation de ses installations, la société a amélioré sensiblement durant ces dernières années ses performances opérationnelles en terme de volume et de qualité du produit ; le taux d'utilisation moyen de ses capacités de production dépasse les 120%. La SCAEK applique depuis l'année 2003 une nouvelle norme de fabrication, la norme NA 442/2000.

L'adjonction d'une nouvelle ligne de production de 6 000 tonnes de clinker par jour permettra de produire une quantité additionnelle de 2 200 000 tonnes, ce qui portera la capacité de production totale de la cimenterie à 3 200 000 de tonnes. Cette ligne sera opérationnelle et commencera à produire éventuellement dès le deuxième semestre 2016.

Consciente de la valeur de l'élément humain dans la vie de l'entreprise, la société programme chaque année des actions de formation et de recyclage au profit de son personnel pour élever le niveau de perfectionnement, notamment dans les domaines de la production et des techniques de gestion.

Avec l'entrée en production de la deuxième ligne de 2 200 000 tonnes, la société couvrira 16 % des besoins du marché de la région est du pays ; elle se hissera parmi les trois meilleures cimenteries du pays en terme de performances opérationnelles et de rentabilité ; elle enregistre le rendement le plus élevé des filiales du groupe GICA avec 3 243 tonnes de ciment par agent sur une moyenne de 1 920 tonnes.

Son effectif global à fin octobre 2015 est de 419 collaborateurs dont 373 permanents et se caractérise par un niveau de technicité de l'ordre de 80 %, cadres et agents de maîtrise, contre 20 % d'agents d'exécution et agents occasionnels.

La SCAEK enregistre depuis sa création des résultats bénéficiaires.

La société a clôturé l'exercice 2014 avec un bénéfice net de 3.305.138 milliers DZD et un chiffre d'affaires hors taxes de 8.198.405 milliers DZD enregistrant une croissance de 10% par rapport à 2013.

Pour préserver, augmenter sa part du marché et se positionner parmi les cimenteries les plus performantes, la société bénéficie de l'effet d'expérience cumulée et construit sa stratégie de base autour de ses principales forces qui résident notamment dans :

- La capitalisation d'un savoir faire et d'une longue expérience dans le métier de la production du ciment ; la cimenterie de Ain El Kebira a démarré sa production en novembre 1978 et a profité de judicieux plans de renouvellement et de modernisation de ses installations techniques ;
- L'importance de ses capacités de production nominales actuelles de 1.000.000 tonnes de ciment par an et du niveau élevé du taux d'utilisation des capacités de production ;
- La mise en service dès le deuxième semestre 2016, **d'une deuxième ligne de production d'une capacité de 2 200 000 tonnes**, ceci consolidera sa position sur le marché régional est du pays ;
- Son indépendance vis à vis des marchés extérieurs pour ses principaux approvisionnements en matières premières essentiellement d'origine locale notamment le calcaire, la marne, le gypse, le minerai de fer et la pouzzolane ;
- Les disponibilités importantes de ses gisements de bonne qualité et exploitables à ciel ouvert ;
- Sa localisation dans la région des hauts plateaux est du pays et à 80 Kms de la mer, l'une des principales régions de développement et proche de grands pôles de consommation avec un accès direct et rapide aux voies de communications, routes nationales, voie ferrée et autoroute ;

- Son potentiel technique en bon état de fonctionnement et dont l'exploitation est susceptible d'amélioration à moindre coût ;
- La mise à niveau de ses méthodes de gestion et l'expérience de son personnel ;
- Le niveau des marges commerciales qui lui garantissent une bonne rentabilité et des moyens de conquérir de nouveaux segments du marché ;
- Sa structure financière et ses niveaux d'autofinancement.

De même, la SCAEK a tenu compte dans sa stratégie des menaces externes avec l'arrivée sur le marché de nouveaux entrants avec la réalisation de nouvelles cimenteries privés d'une capacité de 3,7 millions de tonnes à Biskra qui commencent déjà à produire.

De ce fait, pour renforcer sa position concurrentielle, la société a mis en œuvre un plan d'investissement dont la réalisation devra lui fournir les moyens de production et de productivité suffisants pour améliorer ses performances techniques, financières et préserver sa part du marché national en pleine croissance ainsi que de l'améliorer.

En outre, tenant compte de ses faiblesses internes, notamment l'absence de stratégie marketing, la SCAEK a opéré à la mise à niveau de son organisation et de ses méthodes de gestion pour s'adapter aux conditions d'un marché ouvert ; elle a introduit de nouvelles techniques de management et opté pour une approche factuelle pour la prise de décisions.

La SCAEK a obtenu les certifications ISO 9001 version 2008, norme relative au Système de Management de la Qualité, ISO 14 000 version 2004, norme relative à l'environnement et OHSAS 18001 version 2007, normes relative à la santé et sécurité au travail.

La société bénéficie d'un climat social favorable et n'a pas connu de grève ou débrayage.

La SCAEK profitera de son introduction à la Bourse des Valeurs d'Alger pour construire une image de marque auprès d'un large public.

En termes de perspectives, les résultats prévisionnels du plan d'affaires 2015 - 2020 confirment la croissance enregistrée par la société durant ces dernières années et ce, grâce à un marché en hausse pour les besoins socio-économiques du pays et à la dynamique imprimée par l'Etat pour la relance de grands travaux d'infrastructure et de construction : autoroutes, aéroports, ports et barrages, logements ; la demande devrait continuer de croître au même rythme que celui qui a été observé au cours de ces deux dernières années, soit à un taux moyen de 11% par an.

L'admission en Bourse de la société SCAEK, filiale du Groupe GICA, a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société en date du 03 décembre 2014, conformément à la résolution n°12/14 du 21/01/2014 du Conseil National des Participations de l'Etat.

L'émission porte sur une augmentation de 35% du capital social représentant 11 846 000 nouvelles actions au prix fixe de 1 600 DZD l'action. La période de l'émission est fixée du 15/05/2016 au 13/06/2016 inclus.

L'évaluation de la SCAEK est réalisée par le Centre des Techniques de l'Information et de la Communication (CETIC) sis à Boumerdes.

CHAPITRE I : INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION

1.1 EMISSION D' ACTIONS

- 1.1.1 Décisions qui sont à l'origine de l'opération
- 1.1.2 Montant de l'émission
- 1.1.3 Prix de l'émission
- 1.1.4 Produit brut et estimation du produit net de l'émission
- 1.1.5 Charges relatives à l'opération
- 1.1.6 Jouissance des titres nouveaux
- 1.1.7 Droit préférentiel de souscription
- 1.1.8 Période de souscription
- 1.1.9 Etablissements domiciliataires
- 1.1.10 Conditions de délivrance des actions
- 1.1.11 Garantie de bonne fin
- 1.1.12 But de l'émission
- 1.1.13 Régime fiscal applicable

1.2. LES METHODES D'EVALUATION

- 1.2.1 Rappel des principales résolutions du CPE en matière d'évaluation des entreprises publiques
- 1.2.2 Méthodologie d'évaluation
- 1.2.3 Le montage financier

CHAPITRE I : INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION

1.1 EMISSION D' ACTIONS

1.1.1 Décisions qui sont à l'origine de l'opération

Conformément aux orientations du gouvernement relatives à la dynamisation de la Bourse des Valeurs d'Alger, le Conseil National des Participations de l'Etat dans sa résolution N°12/140 du 21/01/2014 a autorisé le groupe GICA, de procéder à la préparation des dossiers d'introduction à la Bourse d'Alger des cimenteries d'Ain El Kebira, de Chlef et de Tébessa.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société SCAEK, filiale du Groupe GICA, a adopté sur proposition du Conseil d'Administration de la société, le 03/12/2014 la résolution n° 01 «L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'EPE « SCAEK » décide l'introduction en bourse de la Société des Ciments d'Ain ElKebira et délègue au Conseil d'Administration, les pouvoirs tendant à rendre cette introduction effective» et la résolution n° 02 «Conséquemment à la résolution ci-dessus, l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'EPE « SCAEK », mande le Conseil d'Administration, à l'effet d'engager le processus de l'introduction en bourse conformément à la réglementation dans les délais» autorisant la société SCAEK à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires en vue d'une introduction à la bourse des valeurs mobilières d'Alger par une augmentation de son capital social.

L'introduction en bourse de la SCAEK servira principalement à collecter les fonds nécessaires qui seront destinés au financement de la deuxième ligne de 2 200 000 tonnes actuellement en cours de réalisation.

1.1.2 Montant de l'émission

Le montant de l'émission, correspondant à une augmentation de 35% du capital social, se monte à 18 953 600 000,00 DZD, représentant 11 846 000 nouvelles actions de prix d'émission de 1 600,00 DZD l'action.

Au terme de cette opération, le capital social de la société SCAEK s'élèvera à 3 384 600 000,00 DZD, composé de 33 846 000 actions de valeur nominale unitaire de 100,00 DZD.

➤ **Forme et catégorie des titres**

Les actions, objet de cette émission sont des actions ordinaires au porteur identifiables, inscrites en compte, entièrement libérées à la souscription et librement cessibles.

➤ **Droits particuliers attachés aux actions :**

Les actions ordinaires confèrent à leur propriétaire et ce, conformément au code de commerce algérien en vigueur et aux statuts de la société :

- Le droit de vote aux assemblées générales, d'élire ou de révoquer les membres du conseil d'administration, de statuer sur la gestion des affaires de la société, d'approuver les comptes sociaux de la société, de répartir les bénéfices ou d'autoriser une modification du capital,
- Le droit à la perception des dividendes : la détention d'action ouvre droit à la perception de dividendes lorsque l'assemblée générale décide de la répartition de tout ou partie de bénéfices nets réalisés,
- Le droit à l'information et à la communication : chaque actionnaire a droit à l'information et à la communication des documents et rapports périodiques sur la gestion et la marche des affaires de la société,
- Le droit préférentiel de souscription : lors d'une augmentation de capital, les actionnaires bénéficient d'un droit préférentiel de souscription proportionnel au montant des actions qu'ils détiennent dans le capital social de la société,
- Le droit au boni de liquidation : en cas de liquidation de la société, les actionnaires bénéficient proportionnellement à leurs apports, du boni de liquidation après paiement du passif apuré ; en cas de mali de liquidation, les dispositions du code commerce seront appliquées.

➤ **Régime de cession des titres**

Les actions ordinaires, objet de la présente émission, sont librement cessibles.

➤ **Quote-part d'actifs nets comptables avant et après l'opération :**

Les quotes-parts d'actifs nets comptables avant et après l'émission sont déterminées sur la base du bilan de la société au 30/06/2015 :

Tableau numéro 01 : Quote-part d'actifs nets comptables avant et après l'opération

Désignation	Avant émission	Après émission
Capital social	2 200 000 000,00 DZD	3 384 600 000,00 DZD
Valeur nominale de l'action	100,00 DZD	100,00 DZD
Nombre d'actions	22 000 000 Actions	33 846 000 actions
Actif net comptable	20 893 798 009,42 DZD *	39 847 398 009,42 DZD
Actif net par action	949,72 DZD	1 177,31 DZD

*Au 30/06/2015

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société SCAEK a approuvé en date du 22 décembre 2015 la réduction de la valeur nominale de l'action à 100,00 DZD après fractionnement du nombre des actions.

➤ **Modalités de paiement**

Toutes les actions objet de la présente émission sont, lors de la souscription, libérées intégralement au comptant.

1.1.3 Prix de l'émission

Le prix de l'émission par action est fixé à 1 600,00 DZD tous frais, commission et taxes compris.

L'estimation du prix de l'émission est déterminée sur la base des travaux d'évaluation économique de la société SCAEK par le Bureau d'Etudes National et Public CETIC, organisme dont l'évaluation est reconnue par la COSOB.

Ce prix est déterminé sur la base d'un taux d'actualisation à 12,60% du cash-flow disponible généré par la société pour la période allant de 2015 à 2020.

1.1.4 Produit brut et estimation du produit net de l'émission

a) Le produit brut prévisionnel de l'émission est estimé à : **18 953 600 000,00 DZD.**

b) Le produit net de l'émission après déduction des charges prévisionnelles relatives à l'opération est estimé à : **18 722 372 300,00 DZD.**

c) Emploi du produit net de l'émission :

Le produit net de l'émission est destiné à concourir au programme d'investissement projeté par la société en vue d'améliorer ses performances et lui assurer la croissance.

1.1.5 Charges relatives à l'opération

Les charges estimées relatives à l'opération se montent à **231 227 700,00 DZD** et sont décomposées comme indiqué ci-dessous :

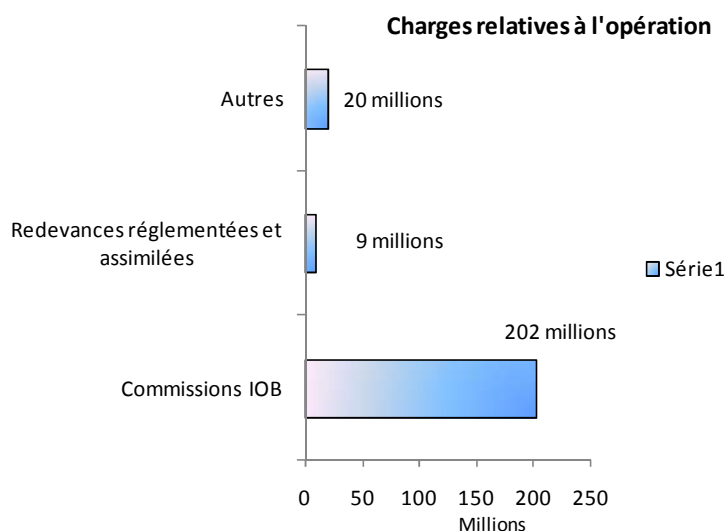
Tableau numéro 02 : Charges relatives à l'opération

Unité : DZD

Désignation	Montant
Redevances de la COSOB (frais de visa)	5 000 000
Commissions de la SGBV	4 100 000
Rémunération Algérie Clearing	200 000
Total redevances réglementaires et assimilées	9 300 000

Désignation	Montant
Commissions organismes chargés de placement	202 177 500
Coût de communication et marketing	10 000 000
Coût de l'étude d'évaluation	4 750 200
Frais légaux et administratifs	5 000 000
Total autres rémunérations conventionnelles	221 927 700

Graphique 01 : Charges relatives à l'opération



1.1.6 Jouissance des titres nouveaux

La date d'entrée en jouissance des titres nouveaux est prévue le 01 janvier 2016, le coupon du dividende relatif à l'exercice 2016 sera rattaché à l'action. De ce fait, les nouveaux actionnaires ne vont pas recevoir les dividendes décidés au titre de l'exercice 2015 et qui seront versés en 2016.

1.1.7 Conditions d'exercice du droit préférentiel de souscription

Le Groupe GICA détenant la totalité du capital social, a renoncé pour cette opération à ses droits préférentiels de souscription qui lui sont conférés par la loi, et ce pour pouvoir concrétiser l'objectif du CPE qui consiste à dynamiser le marché financier algérien.

1.1.8 Période de souscription

La période de souscription est fixée du 15 mai et se termine le 13 juin 2016.

La SCAEK se réserve le droit de proroger la période de souscription après accord du régulateur de la bourse (COSOB).

Après la clôture de la période de la souscription, aucun bulletin de souscription de titre aux conditions de la souscription ne peut être accepté. Les intéressés pourront néanmoins acquérir des titres, aux conditions de la bourse, lorsque ceux-ci seront cotés, et ce par le biais de leur Intermédiaire en Opérations de Bourse.

1.1.9 Etablissements domiciliaires

Pour cette opération, la société est accompagnée par l'Intermédiaire en Opérations de Bourse : La Banque Extérieure d'Algérie (BEA).

Les bulletins de souscription d'actions peuvent être recueillis, sans frais, par l'Intermédiaire en Opérations de Bourse ci-dessous mentionnés, faisant partie du syndicat de placement constitué pour la présente opération :

- Banque Nationale d'Algérie (BNA)
- Crédit Populaire d'Algérie (CPA)
- Banque de Développement Local (BDL)
- Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR)
- Caisse Nationale de l'Épargne et de Prévoyance-Banque (CNEP)
- BNP Paribas El Djazair
- Société Générale Algérie (SGA)
- Tell Markets

1.1.10 Conditions de délivrance des actions

Les modalités de délivrance des actions sont définies comme suit :

Règle générale :

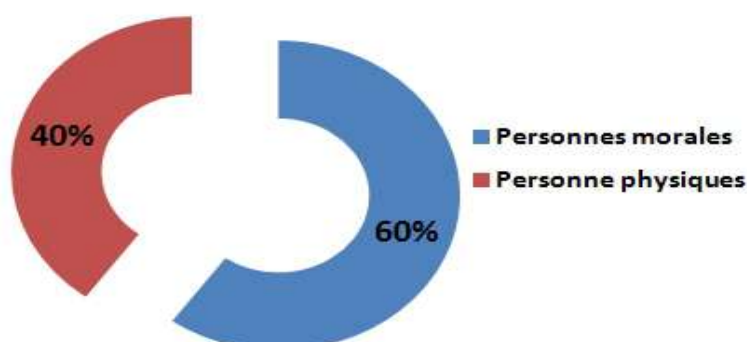
L'appel public à l'épargne est segmenté comme indiqué dans le tableau suivant:

Tableau numéro 03 : Segmentation de l'émission

Segment	Taux	Nombre d'action
Personnes morales (Segment A)	60%	7 107 600
Personne physiques (Segment B)	40%	4 738 400
Total	100%	11 846 000

Dans le cas où la demande cumulée dans l'un des segments serait inférieure au nombre d'actions réservées le reliquat sera affecté à l'autre segment.

Graphique 02 : Segmentation de l'émission



Cette segmentation des quotas n'est pas définitive ; elle peut faire l'objet, au cours de l'opération et selon la tendance du marché.

Ordres multiples :

Les personnes physiques sont autorisées à acheter pour les membres de leur famille sans limites de nombre de mineurs.

Demande de souscription minimale et maximale :

Toute demande de souscription doit se conformer aux seuils indiqués ci-après par segment :

Tableau numéro 04 : Seuils minimaux et maximaux

Segment	Seuil minimal	Seuil maximal
Personnes morales	100	1 690 000
Personne physiques	5	1 690 000

Dans le cas où plusieurs demandes sont introduites par une seule personne, toutes ses demandes seront prises en considération.

Règlement des souscriptions.

Toute demande de souscription doit être couverte par le montant total des actions demandées. Les montants seront bloqués dans les comptes espèces des demandeurs ouverts auprès des établissements participants jusqu'à la validation définitive des résultats de l'émission et du règlement/livraison des titres.

Livraison des titres.

Les titres acquis seront inscrits à J+3 de la validation définitive des résultats dans les comptes titres ouverts auprès des Teneurs de Comptes Conservateurs de titres des établissements participants.

Traitement des demandes de souscription.

Les demandes de souscription doivent être nominatives et formulées par écrit aux Intermédiaires en Opérations de Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement le nombre d'actions demandées ainsi que l'identité complète du demandeur.

Toute demande de souscription non conforme aux conditions précitées ne sera pas validée et ne sera pas prise en considération lors du dépouillement des demandes.

Les demandes de souscription recueillies par les Intermédiaires en Opérations de Bourse, membres du Syndicat de Placement, sont centralisées par la Société de Gestion de la Bourse des Valeurs (SGBV).

Dans le cas où les demandes validées sont supérieures à l'émission objet de l'opération, la répartition des titres entre les souscripteurs sera proportionnelle.

Au cours de l'opération de souscription et après dépouillement, si la demande est supérieure à l'offre, les ordres seront satisfaits suivant la procédure de répartition par palier pour chaque segment.

Négociation des titres.

L'action SCAEK fera l'objet d'une demande d'admission en bourse et sera négociée sur le marché réglementé de la bourse d'Alger entre les intermédiaires en opérations de bourse (IOB) agréés par la COSOB. L'ensemble des titres du capital de la SCAEK-SPA sont admis en bourse. La date d'admission est prévue pour le 27 juin 2016.

Dans le but d'assurer la liquidité du titre, la société signera un contrat de liquidité avec l'IOB accompagnateur BEA. A cet effet, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société qui s'est réunie le 22 décembre 2015 a autorisé la société d'intervenir sur le marché boursier pour la régulation du cours de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article 715 bis du code de commerce. Les actionnaires ont mandaté le conseil d'administration pour fixer les modalités de l'opération et notamment le prix maximum d'achat, minimum de vente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée.

1.1.11 Garantie de bonne fin

Il sera constitué pour la présente émission par les banques commerciales nationales un syndicat de placement.

La Banque Extérieure d'Algérie (BEA) agira en qualité de chef de file, aucune garantie de bonne fin n'est prévue, dans le cadre de la présente émission, à l'issue de la période de souscription.

1.1.12 But de l'émission

L'opération vise les objectifs suivants:

1/ Pour l'Etat propriétaire de la société

- La dynamisation du marché financier,

2/ Pour la société émettrice

- Levée des fonds lui permettant de financer l'achèvement de son programme de développement, notamment la réalisation de la deuxième ligne de production de 6 000 tonnes de clinker par jour,
- Ouverture d'un nouveau canal de financement et diversification des ressources de financement,
- Mobilisation des collaborateurs de la société,
- Renforcement de la notoriété de la société.

1.1.13 Régime fiscal applicable

Les dividendes et les plus-values de cession des actions sont exonérés de l'impôt sur le revenu global ou l'impôt sur les bénéfices des sociétés, et ce conformément à la réglementation fiscale en vigueur notamment, l'article 67 de la loi de finance 2014, qui modifie et complète l'article 63 de la loi n° 02-11 du 24 décembre 2002 portant loi de finances pour 2003 comme suit :

« Sont exonérés de l'impôt sur le revenu global (IRG) et de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) pour une période de cinq (5) ans à compter du 1er janvier 2014 les produits des actions et titres assimilés cotés en bourse »

La société bénéficiera d'un abattement sur l'impôt sur les bénéfices de la société égal au taux d'ouverture de son capital social sur une période de 05 ans conformément à l'article 66 de la loi de finances 2014, qui stipule : « Les sociétés dont les actions ordinaires sont cotées en Bourse bénéficieront d'une réduction de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) égale au taux d'ouverture de son capital social en bourse pour une période de cinq (5) ans, à compter du premier janvier 2014»

1.2. LES METHODES D'EVALUATION

1.2.1 Rappel des principales résolutions du CPE applicables aux entreprises publiques

➤ Résolution du CPE N° 07 du 02 Août 2004

Le cadre méthodologique général précisé par la résolution du CPE n°07 du 02 Août 2004 définissant les conditions et modalités d'évaluation des entreprises entrant dans le cadre des opérations de privatisation ou de partenariat, par laquelle il est préconisé d'utiliser la méthode patrimoniale basée sur l'actif net comptable corrigé en priorité sans toutefois exclure les autres méthodes telle que la méthode des free cash-flows.

Ce référentiel législatif et réglementaire a été, cependant, enrichi, dans ses dimensions techniques, par les méthodologies, les méthodes d'évaluation et, les outils, généralement utilisés, au plan international, dans les opérations de privatisation.

➤ Résolution du CPE N° 05/47 du 01/02/2004

La résolution n° 05/47/01/02/05 relative au taux d'actualisation des évaluations des EPE qui recommande une fourchette des taux variant de (12% à 16%), laquelle constitue une base de référence non exclusive de tout autre taux qu'il s'agira, dans le cas échéant il ya lieu d'argumenter.

➤ Les règles générales

- Critères définissant l'évaluation des terrains, bâtiments et équipements de production
- Critères définissant le coefficient de réduction des stocks
- Critères définissant le coefficient de dépréciation des créances en conformité avec les règles prudentielles de la Banque d'Algérie.

1.2.2 Méthodologie de l'évaluation

L'évaluation a été effectuée sur la base :

- Des états financiers des exercices 2012 à 2014 certifiés par le commissaire aux comptes de la société,
- Des états financiers à fin juin 2015 audités par le commissaire aux comptes de la société,
- Du budget de l'année 2015 et du business plan élaboré par le Cabinet public CETIC pour la période 2015-2020
- Des rapports d'évaluation des actifs issus du rapport d'expertise Indépendante

L'évaluation de la cimenterie d'Ain El Kebira a fait appel à plusieurs méthodes d'évaluation recommandées par le CPE en plus de trois autres méthodes :

- La méthode patrimoniale.
L'actif net comptable corrigé (ou valeur patrimoniale marchande) avec la question centrale, Le poids économique de l'entreprise Spa peut-il être un gage de sécurité suffisant pour les investisseurs potentiels ?
- La méthode de l'actualisation des Cash-flow, dite DCF (Discounted Cash-flows).
Elle consiste à actualiser, au coût moyen pondéré du capital ou WACC, les flux de trésorerie libres futurs (Free cash-flow) sur la période du business plan. La valeur des capitaux propres est obtenue en retranchant la valeur de la dette financière nette de la valeur d'entreprise.
- La méthode MVA.
Selon cette méthode, la valeur des capitaux propres correspond à l'actualisation des flux d'EVA (Economic Value Added) auxquels est ajoutée la valeur de l'actif économique en début de période. L'EVA est l'écart de rentabilité dégagée par l'actif économique (Re) par rapport au coût de financement de cet actif (WACC)

- La méthode basée sur la rente du Goodwill.

Cette méthode vise l'appréciation de l'ensemble des éléments qualitatifs de gestion de la société et mesure ainsi le complément de valeur qui en découle. Le Goodwill représente la différence entre la valeur effective de la société et celle de son actif net, il s'interprète comme la valeur de l'actif incorporel.

- La méthode des multiples comparables.

La méthode des multiples comparables repose sur le principe qu'il est possible de trouver sur le « marché », des sociétés « comparables » dont les multiples de valorisation peuvent être observés :

- ✓ Pour les sociétés cotées : sur les marchés boursiers
- ✓ Pour les sociétés non cotées : lors de transactions récentes similaires

Peuvent être utilisées comme référence pour valoriser la société que l'on cherche à valoriser.

Par ailleurs, de façon uniquement indicative, la méthode des multiples comparables a permis d'apprécier les multiples sous jacents de la valorisation à un benchmark des 04 cimenteries publiques pour lesquelles, les pouvoirs publics ont cédés 35% des actions en 2008/2009 à des investisseurs étrangers.

Cette approche, utilisée uniquement à titre indicatif, permet de comparer la valorisation obtenue à celle des transactions réelles sur les marchés. Les multiples utilisés sont : le multiple de chiffre d'affaires, d'EBITDA et le résultat net.

1.2.2.1. La méthode de l'actif net comptable corrigé

L'entreprise va être cédée en l'état à la valeur nette comptable à tout type de repreneur ou bien, il y a liquidation totale et vente de ses actifs circulants et immobilisés.

Evaluation basée sur les actifs nets comptables corrigés, qui tient compte des actifs nets corrigés et de la dette pouvant être recouvrée ou devant être abandonnée en partie ou en totalité.

Les avantages de cette méthode

L'actif net corrigé permet de mettre en relief le véritable patrimoine de l'entreprise en faisant ressortir toutes les plus values et moins values latentes non contenues dans le bilan comptable.

Les limites de cette méthode

Pour une entreprise performante, cette méthode est statique et ne permet pas de faire ressortir les éléments incorporels qui ont contribué à la création de richesse (portefeuille client, savoir faire, label...)

Le champ d'application

Cette méthode est fortement recommandée pour l'évaluation des entreprises publiques.

Tableau numéro 05 : Valorisation de la société par l'ANCC - F1

Valorisation par l'ANCC de la SCAEK	Millions DZD
Capital social	2 200
Primes et réserves	16 479
Report à nouveau	-36
Résultat au 30 juin 2015	2 250
= Situation nette comptable	20 893
Plus values sur les terrains	1 777
Plus values sur les bâtiments et ouvrages	806
Plus values sur les équipements de production	1 709
Moins values sur actifs circulants	-212
= Total des plus values	4 080
Ajouter les provisions pour retraite	667
A déduire la provision pour IBS (S1-2015)	428
A déduire les dividendes et participation	400
= Valeur patrimoniale comptable	24 813

L'évaluation de la SCAEK Spa par la méthode de l'actif net comptable corrigé « **formule I** » a permis de dégager **une valeur de 24,813 milliards de DZD au 30 juin 2015.**

Approche par l'actif

Tableau numéro 06 : Valorisation de la société par l'ANCC - F2

(Millions DZD)

Valorisation par l'ANCC de la SCAEK	Valeur nette Comptable	Valeur réévaluée au 30 06 2015	Plus ou moins value
mobilisations incorporelles	1	1	0
Terrains	46	1 823	1 777
Bâtiments	162	968	806
Equipements de production	2 767	4 476	1 709
Investissements en cours dont 8 6 41 Milliers de DZD 2^{ème} Ligne	16 186	16 186	0
Immobilisations financières	5 544	5 544	0
Immobilisations	24 706	28 998	4 292
Stocks	2 117	1 905	-212
Créances et emplois assimilés	235	235	0
Disponible	1 761	1 761	0
Actifs courants	4 113	3 901	-212
TOTAL ACTIFS	28 819	32 899	4 080
A déduire le montant de l'endettement			
TOTAL DES DETTES	7 926	7 926	
à réintégrer la provision pour retraite	667	667	
A déduire la provision pour IBS (S1-2015)	428	428	
A déduire les dividendes et participation	400	400	
ACTIF NET COMPTABLE CORRIGE	20 733	24 813	

L'évaluation de la SCAEK Spa par la méthode de l'actif net comptable corrigé « **formule I** » a permis de dégager **une valeur de 24,813 milliards de DZD au 30 juin 2015.**

1.2.2.2. La méthode des Cash-flows actualisés (DCF)

Selon cette méthode, encore appelée méthode du free cash-flow, la valeur de l'entreprise est obtenue en calculant la valeur actuelle des cash-flows disponibles générés par les actifs d'exploitation sur une période de référence.

Le flux économique est déterminé par référence au résultat avant amortissement, provisions et charges financières.

A dette nulle, cette valeur doit permettre de rémunérer l'actionnaire et les créanciers. Il s'agit donc de déterminer le flux après impôt et prise en compte des investissements nécessaires au développement et au maintien de l'activité, y compris les variations des besoins en fonds de roulement (BFR) puis d'affecter à cette valeur, le coût moyen pondéré du capital.

La méthode peut ensuite être utilisée avec deux variantes, que l'on y intègre ou non l'économie d'impôt résultant de l'affectation de la charge financière du capital.

La valeur revenant aux actionnaires s'obtient en retirant de la valeur actualisée le montant de la dette financière à long et moyen terme déductible à la date d'évaluation.

Résultat net de l'exercice
+ dotations aux amortissements et charges financières
- Impôt supplémentaire sur les charges financières (19%)
= Flux d'exploitation brut
A déduire les investissements et la variation du BFR
= Cash-flow disponible
Ajouter la valeur terminale à l'infini

Transformation du bilan comptable en bilan économique

Tableau numéro 07 : Coût moyen pondéré du capital

(Millions DZD)

Coût moyen pondéré du capital		30/06/2015
Investissements (a)		24 706
BFR (b)		-1 042
	Stocks 2 117	
	Créances 235	
	Fournisseurs - 3 394	
Actif économique (1) = (a+b)		23 664
Capitaux propres (c)		20 733
Passifs non courants nets de trésorerie (d)		2 931
Passif financier (2) = (c+d)		23 664
Pondération par l'effet de levier		
Investissements (a)		104 %
BFR (b)		-4%
Actif économique (1) = (a+b)		100%
Capitaux propres (c)		88%
Passifs non courants nets de trésorerie (d)		12%
Passif financier (2) = (c+d)		100%

Détermination du taux d'actualisation

Tableau numéro 08 : Calcul du taux d'actualisation

Calcul du taux d'actualisation de la SCAEK		
Taux sans risque (1)		3,50%
Prime de risque marché (a)	7,00%	
Bêta du secteur des industries du ciment (b)	1,23%	
Prime du secteur de l'industrie (2) = (a*b)		8,61%
Taux de rendement du marché (3) = (1+2)		12,11%
Prime de risque spécifique © (échelle de 1% à 5%)	1,94%	
Taux de rendement du marché déflaté (4) = (3+e)		14,05%
Coût des capitaux propres (4)		14,05%
Pondération par l'effet de levier		
Coût des fonds propres (a)		14,05%
Structure des capitaux propres (b)		87,61%
(1) = (a)*(b)		12,31%
Coût de la dette (c)		3,50%
Structure de l'endettement (d)		12,39%
(2) = (1-IBS)*(c)*(d)		0,33%
= Taux d'actualisation avant risque Pays (5)		12,64%

- (1) Taux sans risque : nous avons pris Dans notre un cas un taux de 3,5%, il s'agit du taux bonifié dont vient de bénéficier la SCAEK dans le cadre du financement de la deuxième ligne
- (a) Prime de risque marché =3,14%. En l'absence d'un marché financier dynamique en Algérie, nous avons pris le taux de risque marché français (moyenne de l'année 2012 et 2013 de la bourse de Paris). A titre d'information, la prime de risque actuelle sur le marché français est de 3.14% contre une moyenne historique sur 100 ans de 5%, dans l'édition 2014 du Vernimmen.
- Mais nous recommandons de prendre comme référence la bourse de Casablanca avec une prime de risque de 7% qui intègre également le risque pays.**
- (a) (b) Beta du secteur des industries du ciment = 1,23 (voir les données fournies par Damodaran)

La prime de risque marché a été déterminée en faisant référence au marché des actions (Bourse de Paris). Sachant que les marchés européens présentent moins de risques, il y a lieu d'ajouter le différentiel entre un pays en développement comme l'Algérie et l'Europe évalué à partir des informations de la COFACE.

Mais à notre avis, nous recommandons de faire référence à la Bourse de Casablanca dont les économies sont plus proches.

Dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'inclure la prime de risque Pays. Le risque étant directement intégré dans les 7 %.

Tableau de synthèse de valorisation de la SCAEK par la méthode DCF

Tableau numéro 09 : Application de la méthode DCF

(Millions DZD)

SCAEK	Clôt 14	2015	2016	2017	2018	2019	2020		
Chiffre d'affaires	8 239	6 861	6 544	15 654	16 988	17 667	18 374		
Besoins en FDR	-332	57	327	783	849	883	919		
Variation des BFR	-	389	270	455	67	34	35		
Résultat net		2 080	2 097	4 243	5 088	5 411	5 718		
+ Amortissements		500	500	4 246	4 255	4 269	4 286		
+ Charges financières		420	420	420	420	420	420		
-Impôts supplémentaires (FF)		97	80	80	80	80	80		
Flux d'exploitation		2 904	2 937	8 829	9 684	10 020	10 344		
-Investissements		19 847	10 702	2 400	500	500	500		
-Variation du BFR		389	270	455	67	34	35		
+ Cash-flows d'actualisation		-17 333	-8 035	5 973	9 117	9 486	9 809		
Année		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2020	Somme
Période		1	2	3	4	5	6	Et plus	
Coefficient d'actualisation		1,00	0,89	0,79	0,70	0,62	0,55		
Cash-flows actualisés		-17 333	-7 136	4 711	6 386	5 901	5 419		-2 051
Valeur terminale								43 008	43 008
Valeur globale des Cash-flows		-2 051							
+Valeur terminale à l'infini		43 008							
-Emprunt FNI		-12 000							
A ajouter solde de trésorerie au 30 juin 2015		7 203							
Valeur de la société SCAEK au taux d'actualisation de 12,6 %		36 161							

Cette méthode dite « DCF » basée sur la projection des free Cash-flows actualisés au taux de 12,60% fait ressortir une valeur de 36,161 milliards de DZD.

1.2.2.3. La méthode par la rente du Goodwill

Cette méthode vise l'appréciation de l'ensemble des éléments qualitatifs de gestion de la société et mesure ainsi le complément de valeur qui en découle.

Le Goodwill représente la différence entre la valeur effective de la société et celle de son actif net, il s'interprète comme la valeur de l'actif incorporel.

$$\text{Goodwill} = [(Bn - Anc * r)/(1 + i)^n]$$

Où

Bn : Bénéfice net prévisionnel

Anc : Actif net comptable corrigé

r : Taux sans risque

i : Taux d'actualisation (Coût des fonds propres)

SCAEK	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultat avant impôts	2 873	2 699	4 684	5 541	5 877	6 192
Résultat après impôts	2 080	2 097	4 243	5 088	5 411	5 718
Actif net corrigé (n-1)	24 813	26 893	28 990	33 233	38 321	43 733
Taux sans risque (3,5%)	868	941	1 015	1 163	1 341	1 531
Super profit	1 212	1 156	3 228	3 925	4 070	4 187
Coefficient d'actualisation (12,6%)	0,89	0,79	0,70	0,62	0,55	0,49
Super profit actualisé	1 076	912	2 261	2 442	2 249	2 055
Valeur actuelle des super profits	10 994					
Valeur du super profit à l'infini	14 675					
Total Goodwill	25 669					
Capitaux propres au 30 06 2015	20 066					
Augmentation de capital	0					
Valeur de l'entreprise	45 735					

La valorisation des actions de la cimenterie d'Ain Kebira par l'approche Goodwill serait de 45,735 milliards de DZD

1.2.2.4. La méthode MVA « Market Value Added »

Selon cette méthode, la valeur des capitaux propres correspond à l'actualisation des flux d'EVA (Economic Value Added) auxquels est ajoutée la valeur de l'actif économique en début de période.

L'EVA est l'écart de rentabilité dégagée par l'actif économique (Re) par rapport au coût moyen pondéré du financement de cet actif (WACC).

La valeur des capitaux propres est obtenue en déduisant de la MVA l'endettement financier net.

Tableau numéro 11 : Détermination de la rentabilité économique des actifs (Millions DZD)

SCAEK	2015	2016	2017	2018	2019	2020
ACTIF ECONOMIQUE NET						
Actifs non courants	32 826	42 828	40 822	36 939	33 068	29 200
+Besoins en FDR	57	327	783	849	883	919
= Actif économique net (AEN)	32 883	43 155	41 605	37 788	33 951	30 119
VITESSE DE ROTATION DES CAPITAUX						
AEN	32 883	43 155	41 605	37 788	33 951	30 119
Chiffre d'affaires	6 861	6 544	15 654	16 988	17 667	18 374
R1=CA/AEN	0,21	0,15	0,38	0,45	0,52	0,61
TAUX DE MARGE ECONOMIQUE						
Excédent net d'exploitation (ENE)	3 294	3 080	5 112	5 938	6 293	6 632
Chiffre d'affaires	6 861	6 544	15 654	16 988	17 667	18 374
R2=Taux d'ENE (ENE/CA) en %	48%	47%	33%	35%	36%	36%
RENTABILITE ECONOMIQUE DES ACTIFS						
Re = R1*R2	10%	7%	12%	16%	19%	22%

Tableau numéro 12 : Economic Value Added

(Millions DZD)

SCAEK	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Actif économique	32 826	42 828	40 822	36 939	33 068	29 200
Rentabilité économique des actifs (Re)	10,02%	7,14%	12,29%	15,71%	18,54%	22,02%
Coût des fonds propres	14,05%	14,05%	14,05%	14,05%	14,05%	14,05%
Economic Value Added (EVA)	-1 324	-2 961	-720	614	1 483	2 327
Coefficient d'actualisation (12,60%)	1,00	0,89	0,79	0,70	0,62	0,55
EVA actualisé	-1 324	-2 630	-568	430	923	1 286
Taux de capitalisation à l'infini						9,62%
Valeur résiduelle actualisée						13 360

Tableau numéro 13 : Valorisation par la MVA

(Millions DZD)

SCAEK	
Taux de croissance infini	2,0%
EVA 2020 (1+g) / (WACC-g)	
Valeur terminale actualisée	13 360
Détermination du MVA	
Somme des EVA actualisés	-1 883
+Valeur terminale actualisée	13 360
=MVA	11 477
Détermination de la capitalisation théorique	
Actif économique net 2015	32 883
+MVA	11 477
-Dettes financières	-12 000
+Actif immobilisé hors exploitation	0
Capitalisation théorique	32 360

La valorisation des actions de la cimenterie d'Ain Kebira par la méthode MVA serait de 32,360 milliards de DZD

1.2.2.5. Appréciation des valeurs obtenues par la méthode des multiples comparables

Présentation générale de la méthode

La méthode des multiples comparables repose sur le principe qu'il est possible de trouver sur le « marché », des sociétés « comparables » dont les multiples de valorisation peuvent être observés :

- ✓ Pour les sociétés cotées : sur les marchés boursiers
- ✓ Pour les sociétés non cotées : lors de transactions récentes

Peuvent être utilisées comme référence pour valoriser la société que l'on cherche à valoriser.

Les principaux critères utilisés :

- ✓ EBE : multiple = 7,50 (Excédent brut d'exploitation)
- ✓ ENE : multiple 10,50 (excédent net d'exploitation = EBE – dotations aux amortissements)
- ✓ Résultat net : multiple = 13,00

Tableau numéro 14 : Méthode des multiples comparables

(Millions DZD)

SCAEK	EBE-2014	ENE-2014	RN-2014
Agrégat	4 600	3 912	3 305
Multiple	7,50	10,50	13,00
= Valeur de l'entreprise	34 500	41 076	42 965
- Dette de structure	12 000	12 000	12 000
+ Trésorerie nette	8 656	8 656	8 656
= Valeur des capitaux propres	31 156	37 732	39 621
Valeur des CP moyens		36 170	
Valeur plafond (RN)		39 621	
Valeur selon DCF		36 161	
Valeur plancher (EBE)		31 156	

Cette méthode a permis de déterminer :

Fourchette des valeurs		en Millions DZD
1	Valeur plancher à partir du critère EBE	31 156
2	Valeur moyenne	36 170
3	Valeur plafond selon le critère résultat net	39 621

La valeur de la cimenterie de Ain El Kebira obtenue à partir de la méthode des free Cash-flows d'un montant de **36 161 MDZD** est située encore entre la valeur plancher et la valeur plafond.

Les multiples comparables ont été déterminés sur la base de la cession des 35% du capital des cimenteries de Meftah, Hadjar Soud, Sour El Ghozlane, Béni Saf en 2009 dans le cadre du processus de privatisation des entreprises publiques.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES VALEURS

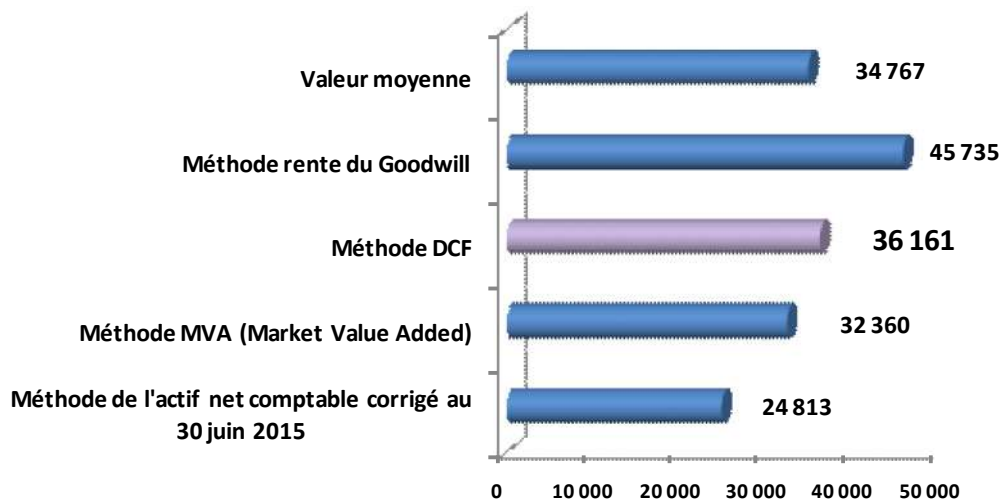
Tableau numéro 15 : Tableau de synthèse des valeurs

(Millions DZD)

Tableau récapitulatif des différentes méthodes d'évaluation		
Méthodes utilisées		
1	Méthode de l'actif net comptable corrigé au 30 juin 2015	24 813
2	Méthode MVA (Market Value Added)	32 360
3	Méthode DCF	36 161
4	Méthode rente du Goodwill	45 735
Valeur moyenne		34 767
La Méthode DFC retenue est la seule qui conduise à une évaluation proche de la moyenne		

La méthode de valorisation recommandée par l'évaluateur est la méthode basée sur les free Cash-flows actualisés dite « DCF », puisque la valeur obtenue par cette méthode est celle qui se rapproche le plus de la moyenne des 4 méthodes utilisées.

Graphique 03 : Synthèse des méthodes d'évaluation



1.2.3. Le montage financier

Le montage financier s'est fait sur la base du bilan de la société au 30 juin 2015

Tableau numéro 16 : Présentation du bilan comptable au 30-06-2015

SCAEK - BILAN AU 30 06 2015		(Millions DZD)
RESSOURCES		Avant
Capital		2 200
Réserves		16 479
Résultat 2015		2 250
Report à nouveau		-36
= Capitaux propres		20 893
en % du TB		72%
Emprunts et dettes financières		3 860
Provisions		667
= Passifs non courants		4 527
Fournisseurs		1 619
Impôts		151
Autres dettes		1 629
= Passifs courants		3 399
TOTAL PASSIF		28 819
ACTIF		
Immobilisations corporelles		2 974
Immobilisations en cours		16 186
Immobilisations financières		5 442
Impôts différés		104
= Actifs non courants		24 706
Stocks		2 117
Créances		235
Disponibilités		1 761
Actif circulant		4 113
TOTAL ACTIF		28 819

➤ Fractionnement du capital social

Avant fractionnement de la valeur nominale	
Capital social	2 200 000 000 DZD
Valeur nominale	200 000 DZD
Nombre d'actions	11 000

Après fractionnement de la valeur nominale	
Capital social	2 200 000 000 DZD
Valeur nominale	100 DZD
Nombre d'actions	22 000 000

L'ouverture du capital à hauteur de 35% destinée aux investisseurs institutionnels, mais également aux petits épargnants nécessitera un fractionnement de la valeur nominale actuellement de 200 000 DZD l'action pour la réduire à 100 DZD l'action.

Ainsi le nombre d'actions passera de 11 000 actions à 22 000 000 actions.

Tableau numéro 17 : Détermination de la prime d'émission

Le montage financier		
Valeur selon les flux Cash-flows (DZD)	36 161 000 000	
Nombre d'actions	22 000 000	
Valeur d'émission (DZD)	1 643,68	
Prix d'émission global (DZD)	19 471 033 280	
Décote globale en DZD (43,68 DZD/action)	517 433 280	
Décote en %	2,66%	
Prix global de l'émission après décote (DZD)	18 953 600 000	
Prix de l'émission après décote par action (DZD)	1 600	
Augmentation de capital (Valeur nominale = 100 DZD)	1 184 600 000	
+ Prime d'émission globale après décote : 1 500 DZD/action (DZD)	17 769 000 000	
=Valeur globale de l'émission arrondie (DZD)	18 953 600 000	
	Nombre d'actions	En %
GROUPE GICA	22 000 000	65,00%
Autres actionnaires	11 846 000	35,00%
	TOTAL	33 846 000
		100%

La valorisation recommandée par le cabinet CETIC est de 36,161 Milliards de DZD. Afin d'encourager les premiers acheteurs, l'appel public à l'épargne se fera à une valeur décotée de 2,66% soit 18,9536 Milliards DZD correspondant à une valeur de 1 600 DZD par action.

CHAPITRE II : INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

2.1. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

2.2. CAPITAL

2.2.1 Composition du capital

2.2.2 Obligations convertibles

2.2.3. Tableau de l'évolution du capital

2.3 REPARTITION DU CAPITAL

2.3.1 Nombre d'actionnaires qui possèdent directement ou indirectement 5% ou plus du capital

2.3.2 Mouvements importants ayant affecté la répartition du capital au cours des deux dernières années.

CHAPITRE II : INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

2.1 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

- **Dénomination sociale**

La Société est dénommée la Société des Ciments de Ain El Kebira, par abréviation SCAEK.

- **Forme Juridique**

La SCAEK est une société par actions, au capital de 2.200.000.000,00 DZD, créée pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce.

- **Adresse du siège social** : Ouled Adouane BP 01 Ain El Kebira 19400 Wilaya de SETIF

Direction Générale : Tél. 036 66 00 28 - 036 66 00 29 - Fax : 036 84 56 97

Cimenterie : Tél. 036 60 80 80 - 036 60 82 82 - Fax : 036 60 81 81

E-Mail : digen@scaek.dz

Web : www.scaek.dz

- **Date et lieu de dépôt des statuts**

Le projet de statut portant transformation de l'unité cimenterie de Ain El Kebira en une société par actions, dénommée Société des Ciments de Ain El Kebira, par abréviation, SCAEK, avec un capital de 50.000.000,00 DZD, a été déposé le 05 Avril 1998 devant Maître Hassen Touam à Constantine, 7 rue Benchaalel Smail.

Ce dépôt est conforme aux termes du procès verbal de l'AGEX de l'ERCE du 08 Décembre 1997 par lequel l'AGEX autorise le Groupe à constituer en filiale la cimenterie de Ain El Kebira.

Les modifications des statuts portant augmentation de capital à hauteur de 1.550.000.000,00 DZD ont été notifiées le 26 Octobre 1999 devant Maître Hassen Touam à Constantine, 7 rue Benchaalel Smail, conformément au procès verbal de l'AGEX de la société tenue le 27/04/1999.

Une deuxième augmentation du capital social décidée par l'AGEX du 13 Juin 2007 et notifiée le 02 Octobre 2008 devant Maître Hassen Touam faisant passer le capital social de 1.550.000.000,00 DZD à 2.200.000.000,00 DZD.

- **Objet Social**

La Société a pour objet la production et la commercialisation des ciments ordinaires et ciments spéciaux.

En outre, le statut de la société lui confère le droit de réaliser tout investissement concourant à rentabiliser les activités de production conformément à son objet social.

- **Registre de commerce et numéro d'inscription**

SCAEK est inscrite au registre de commerce de Sétif le 16 mai 1998 sous le n° 19/00 - 98 B 0082363.

- **Lieux de consultation des documents de la Société**

Les statuts, les procès - verbaux des assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes et tout autre document de la société peuvent être consultés à l'adresse :

- Du Siège social de SCAEK : Ouled Adouane Ain El Kebira Wilaya de Sétif, ou

- Du siège de la direction de l'administration : rue Abacha Amar, cité Bounecheda, Sétif.

- **Répartition statutaire des bénéfices**

Conformément aux statuts de la société et notamment son article 26, les bénéfices nets annuels sont constitués par les produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges sociales ainsi que tous les amortissements et toutes formes de provisions légalement admis.

Sur ces bénéfices, il est prélevé :

- Un vingtième (1/20) pour constituer la réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve légale aura atteint une somme égale au dixième (1/10) du capital social ;
- Toutes les sommes que l'assemblée générale déciderait d'affecter à des fonds de réserves ordinaires ou extraordinaires avec ou sans affectation particulière ou de reports à nouveau dans la limite des dispositions réglementaires ;
- Une participation au profit des travailleurs de l'entreprise, conformément à la législation en vigueur ;
- Les tantièmes aux administrateurs ;
- Le dividende aux actionnaires.

Le fonds de réserves et le report à nouveau peuvent être affectés notamment, selon ce qui est décidé par l'assemblée générale dans les limites des dispositions réglementaires.

- **Exercice Social**

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

- **Mode de convocation des Assemblées Générales**

Les assemblées générales des actionnaires, ordinaires ou extraordinaires, sont convoquées par le conseil d'administration, et en cas d'urgence, par le ou les commissaires aux comptes, voire le liquidateur.

Un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le quart (¼) du capital social et agissant dans les délais et conditions de la loi ont la faculté de demander par lettre recommandée avec avis de réception, l'inscription à l'ordre du jour du projet de résolution.

Les convocations sont diffusées par lettres recommandées avec accusé de réception, ou par avis de convocation publié dans un quotidien national trente (30) jours au moins avant la réunion.

Les lettres de convocation ou l'avis de presse, doivent impérativement indiquer l'ordre du jour, la date, l'heure et le lieu de la réunion de l'assemblée générale.

- **Conditions d'admission à l'assemblée générale**

Tout actionnaire de la société est membre de l'assemblée générale.

- **Exercice du droit de vote**

L'exercice du droit de vote est reconnu, par la législation algérienne, à tout actionnaire proportionnellement au nombre d'actions qu'il détient sous réserve des dispositions de l'article 685 du code de commerce.

- **Etablissement assurant le service financier de la société**

La société est domiciliée à la Banque Extérieure d'Algérie (BEA).

- **Modifications des actes constitutifs de la société**

Depuis la création de la société, les principales modifications des actes constitutifs ont porté sur :

- Une première augmentation du capital social décidée par l'AGEX du 27 Mai 1999 et notifiée le 26 octobre 1999 devant Maître Hassen Touam le faisant passer de 50.000.000,00 DZD à 1.550.000.000,00 DZD ;
- Une deuxième augmentation du capital social décidée par l'AGEX du 13 Juin 2007 et notifiée le 02 octobre 2008 devant Maître Hassen Touam faisant passer le capital social de 1.550.000.000,00 DZD à 2.200.000.000,00 DZD.

2.2 CAPITAL

2.2.1 Composition du capital

- Capital social : 2.200.000.000,00 DZD
- Nombre d'actions : 22 000 000 actions
- Valeur nominale de l'action : 100,00 DZD
- Forme des actions : Au porteur identifiable inscrite en compte
- Catégorie : Ordinaire

Conformément aux dispositions statutaires, le capital social peut être augmenté en une ou plusieurs fois par la création d'actions nouvelles par les moyens et selon les modalités prévues par la loi.

Les actions nouvelles émises au titre d'une augmentation du capital sont libérées conformément à l'article 688 du décret 93-08 du 25 avril 1993, soit en représentation d'apports en nature ou en numéraires ou par compensation avec de créances liquides et exigibles sur l'entreprise, soit par incorporation au capital de réserves, de bénéfices ou primes d'émission ou soit par conversion d'obligations et de titres participatifs ou dividendes.

La souscription des actions créées en représentation de toute augmentation de capital, peut être ouverte à toute personne physique ou morale de droit public ou privé, sur délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires et ce, conformément aux dispositions de l'ordonnance 01-04 du 20 août 2001 relative à la gestion, l'organisation et la privatisation des entreprises publiques économiques, notamment son article 13.

Les conditions de toute augmentation de capital sont arrêtées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

Toute augmentation du capital par voie d'un apport en numéraire implique obligatoirement la libération intégrale des actions anciennes.

Conformément aux dispositions statutaires, le capital social peut être réduit sur décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires ; en aucun cas, elle ne peut porter atteinte à l'égalité des actionnaires.

2.2.2 Obligations convertibles

La SCAEK ne possède pas de titres de cette catégorie.

2.2.3. Tableau de l'évolution du capital

Le capital social de SCAEK n'a pas évolué durant ces trois dernières années.

Le capital social actuel est de 2.200.000.000,00 DZD réparti en 22 000 000 actions pour une valeur nominale de 100,00 DZD l'action.

Tableau numéro 18 : Tableau de l'évolution du capital

Année	Montant des variations de capital					Montants successifs du capital (DZD)	Nombre cumulé d'actions de la société
	Emission d'actions en numéraires		Incorporation des réserves	Apports en nature			
	Nominal	Prime d'émission		Nominal	Prime d'émission		
2012	-	-	-	-	-	2 200 000 000	11 000
2013	-	-	-	-	-	2 200 000 000	11 000
2014	-	-	-	-	-	2 200 000 000	11 000

2.3 REPARTITION DU CAPITAL

2.3.1 Nombre d'actionnaires

Le Groupe GICA détient l'intégralité, soit 100 % du capital social de la SCAEK.

2.3.2 Mouvements importants ayant affecté la répartition du capital au cours des deux dernières années

IL n'a pas été enregistré au cours des deux dernières années de mouvements importants ayant affecté le capital de la société.

CHAPITRE III. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

3.1 PRESENTATION DE LA SOCIETE

- 3.1.1 Historique
- 3.1.2 Organigramme
- 3.1.3 Réglementation
- 3.1.4 Caractéristiques essentielles de l'activité
- 3.1.5 Débouchés et place sur le marché
- 3.1.6 Principales installations
- 3.1.7 Personnel
- 3.1.8 Investissements
- 3.1.9 Approvisionnements

3.2 RENSEIGNEMENTS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

3.3 LITIGES

3.4 CONTRATS OU ENGAGEMENTS IMPORTANTS

3.5 FACTEURS DE RISQUES

CHAPITRE III : ACTIVITE DE LA SOCIETE

3.1 PRESENTATION DE LA SOCIETE

3.1.1 Historique et dates clés

A l'origine, en 1978, date de démarrage, la cimenterie de Ain El Kebira était érigée en une unité de production, relevant du patrimoine de l'ex SNMC, Société Nationale des Matériaux de Construction, créée le 20 Décembre 1967 par décret n° 67/260.

A l'issue de la restructuration organique de la SNMC en plusieurs entreprises régionales de ciments, la cimenterie de Ain El Kebira fût transférée à la nouvelle entreprise publique économique, l'ERCE, Entreprise Régionale des Ciments et Dérivés de l'Est, et ce en 1982 par décret n°82/322.

Dans sa réunion du 08 Décembre 1997, l'AGEX de l'ERCE autorise l'entreprise ERCE à constituer en filiale la cimenterie de Ain El Kebira ; elle fût transformée le 05/04/1998, en société par actions dénommée, la Société des Ciments de Ain El Kebira, par abréviation SCAEK.

Le capital social initial est de 50.000.000,00 DZD réparti en 250 actions d'une valeur nominale de 200.000,00 DZD détenu en totalité par l'ERCE érigée en Groupe ERCE-GIC.

Depuis sa création, le capital social a subi deux augmentations :

- Une première, le 26 Octobre 1999, le portant à un montant de 1.550.000.000,00 DZD, après incorporation des réserves, réparti en 7 750 actions d'une valeur nominale de 200.000,00 DZD détenu en totalité par le Groupe ERCE-GIC.
- Une deuxième, le 13 Juin 2007, l'élevant à un montant de 2.200.000.000,00 DZD, après incorporation des réserves, réparti en 11 000 actions d'une valeur nominale de 200.000,00 DZD détenu en totalité par le Groupe ERCE-GIC puis transféré au Groupe GICA, le 05 Avril 2010.

La Société SCAEK dispose d'une capacité nominale de production de ciments de 1.000.000 tonnes de ciment par an et se présente parmi les plus performantes du Groupe GICA. **Une seconde ligne de 2 200 000 tonnes est actuellement en cours de réalisation et sera opérationnelle dès le deuxième semestre 2016.**

A la faveur de plans d'investissements et de rénovation de ses équipements, de mise à niveau des ses méthodes de gestion et de management ainsi que les actions de formation, la SCAEK a amélioré de façon significative ses performances.

Pour maintenir son efficience opérationnelle, la société a renforcé également ses potentialités de stockage, de manutention et de transport.

La SCAEK génère depuis sa création des résultats bénéficiaires et dispose d'une surface financière appréciable; les résultats enregistrés depuis l'année 1999 sont, comme l'indique le tableau ci-dessous, bénéficiaires et de bons niveaux :

Tableau numéro 19 : Tableau de l'évolution des résultats bruts

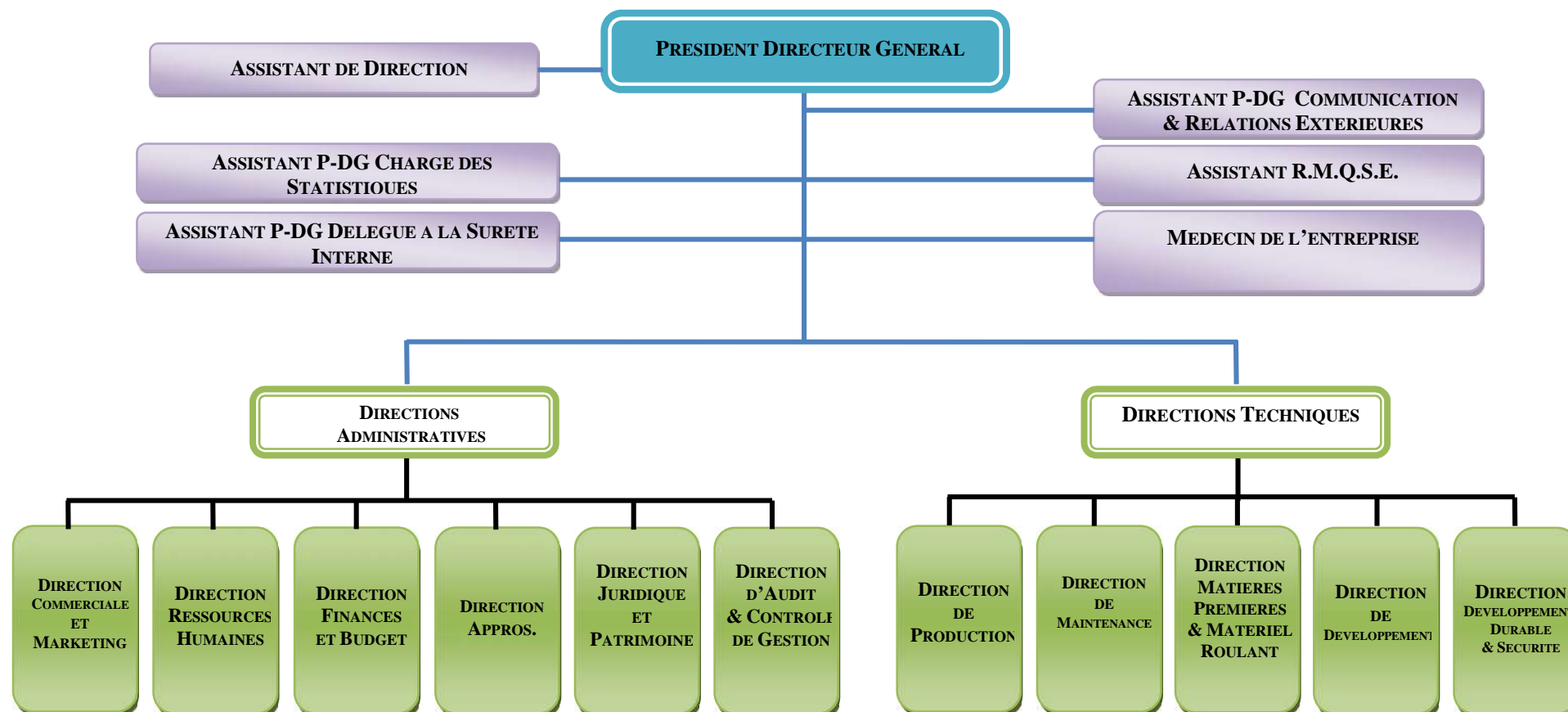
Millions DZD

Agrégats /Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Résultats bruts	1 861	2 158	2 934	3 837	3 824	4 148

Dates clés :

- 1974** : Signature du contrat et début des travaux de réalisation de la cimenterie.
- 1978** : Entrée en production début novembre.
- 1982** : Restructuration de l'ancienne SNMC, et création de l'entreprise régionale des ciments de l'est ERCE.
- 1998** : Filialisation, à l'instar des autres unités, de la Cimenterie de Ain El Kebira et naissance de la Société des Ciments de Ain El Kebira (SCAEK).
- 2000** : La société des Ciments d'AIN EL KEBIRA dépasse, pour la première fois de son histoire, le seuil de 1 000 000 de tonnes de production de ciment.
- 2002** : La certification du système Qualité de la SCAEK à la norme ISO 9001 version 2000.
- 2003** : Signature d'un contrat avec le partenaire AAF pour la construction et supervision du montage du filtre à manche pour plus de 4 750 000 Euros.
- 2005** : Signature d'un contrat avec le partenaire ICER France pour l'automatisation des ateliers cru, cuisson et homogénéisation.
- 2006** : La réalisation, en mai, de l'installation de dépoussiérage par la technologie des filtres à manche pour le traitement des gaz chauds du four. Une technologie introduite pour la première fois en Algérie par la SCAEK.
- 2008** : La certification, en juin, de la SCAEK à la norme ISO 14001 version 2004.
- 2008** : La reprise, en juillet, de l'activité de vente détail de l'ancienne SCMCE.
- 2008** : L'obtention du deuxième prix national pour l'environnement décerné par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.
- 2009** : La réalisation de l'installation de dépoussiérage par filtres à manches des gaz du refroidisseur.
- 2009** : Signature du contrat d'ingénierie et de conseil avec CETIM, pour un montant de 788 036 560 DZD/TTC
- 2009** : Démarrage des travaux de terrassement conformément au cahier des charges relatif au projet de construction de la deuxième ligne de production.
- 2010** : Une seconde restructuration après la création du Groupe Industriel des Ciments d'Algérie (Groupe GICA) le 26 novembre 2009, et transfert des actions, parts sociales, participations et autres valeurs immobilières détenues par le groupe ERCE en liquidation au profit du groupe GICA à compter du 30 mars 2010.
- 2010** : La SCAEK a réussi la mise en service d'un nouveau refroidisseur dans le cadre du programme de mise à niveau de son potentiel de production. Un investissement qui a coûté 484 514 410,02 DZD.
- 2011** : La SCAEK a dépassé pour la première de son l'histoire le seuil de 1 022 040 de tonnes de clinker.
- 2011** : La certification de la SCAEK du système de management intégré, ISO9001 version 2008, ISO 14001 version 2004 et OHSAS 18001 version 2007.
- 2013** : La signature du contrat pour la réalisation d'une deuxième ligne de production avec le constructeur POLYSIUS devenu THYSSEN KRUPP INDUSTRIEL SOLUTIONS (FRANCE) SAS France le 21 Aout 2013.
- 2014** : La mise en vigueur, le 23 janvier 2014, du contrat signé avec le constructeur POLYSIUS devenu THYSSEN KRUPP INDUSTRIEL SOLUTIONS (FRANCE) SAS France.
- 2014** : L'Assemblée Générale Extraordinaire de la SCAEK décide l'introduction en bourse de la société des ciments de Ain El Kebira par l'augmentation de 35% de son capital.

3.1.2 Organigramme



La société n'a pas de filiales et n'est pas érigée en Groupe ou Holding.

L'organigramme de la société concerne les structures fonctionnelles et les structures opérationnelles de SCAEK.

Cet organigramme a été mis en place suite aux recommandations d'une récente étude engagée par la société et qui visent notamment comme axes stratégiques à :

- Adopter les structures et les moyens de SCAEK à l'environnement national en pleine mutation ; l'objectif visé est de mettre en place une organisation plus orientée vers le marché et l'environnement de la société;
- Instaurer une démarche participative grâce à une décentralisation plus poussée des actes et décisions de gestion vers les structures opérationnelles ;
- Adopter une approche factuelle pour faciliter la prise de décision par la mise en place d'une direction d'audit et de contrôle de gestion ;
- L'amélioration du système d'information et de communication en vue de se préparer aux exigences du marché et à l'introduction de la société à la bourse des valeurs mobilières d'Alger.

Cette organisation qui intègre de nouvelles structures (qualité et environnement, audit et contrôle de gestion, études et méthodes, juridique et contentieux ...) n'est pas statique ; elle permet les nouvelles adaptations en cours nécessaires aux exigences du marché boursier algérien.

La SCAEK s'est dotée d'une structure d'audit interne rattachée directement au P-DG, elle établit un programme d'audit annuel qui est soumis à l'approbation du conseil d'administration. Ce programme couvre la quasi-totalité des fonctions de la société et tient compte des risques inhérents à l'activité et ceux du contrôle interne.

3.1.3 Réglementation

La société SCAEK est régie par la législation et la réglementation en vigueur en Algérie, notamment par le code de commerce, l'ordonnance n°01-04 du 20 août 2001, modifiée et complétée, relative à l'organisation, la gestion et la privatisation des entreprises publiques économiques.

La SCAEK n'est pas soumise à une réglementation spécifique.

En matière de protection de l'environnement, la SCAEK engage régulièrement des opérations de rénovation et de renouvellement de ses filtres et procède périodiquement au dépoussiérage des ateliers et du site de l'usine.

Les rejets liquides telles les eaux industrielles sont négligeables par leur quantité et par leur faible degré de nocivité.

En outre, la SCAEK observe toutes les mesures nécessaires exigées par la réglementation en matière de détention, de transport et d'entreposage de certaines matières dangereuses tels que les explosifs de carrière.

La SCAEK, à l'instar de toutes les filiales du groupe GICA, ne dispose, pour l'instant, d'aucun comité spécialisé dans le cadre de sa gouvernance, tel que le comité d'audit, le comité de rémunération ou comité stratégique.

La Société exploite une carrière de trois gisements conformément aux dispositions de la loi n° 14-5 portant loi minière 2014, qui la soumet à l'acquittement des impôts spécifiques suivants :

- Droit d'extraction de 6% sur la base de la valeur marchande du calcaire, arrêtée annuellement par l'ANAM,
- Taxe superficielle de 138 333,33 DZD (montant de l'exercice 2014)
- Constitution d'une réserve logée dans un compte séquestre (Compte trésor public bloqué) pour la remise en état des lieux après la fin de l'exploitation.

3.1.4 Caractéristiques essentielles de l'activité

- Principales branches d'activité

La cimenterie est constituée d'une ligne de production de ciment par voie sèche d'une capacité nominale de 1 000 000 de tonnes par an, elle sera portée à plus de 3 200 000 de tonnes en 2017. Elle produit, actuellement, deux variétés de ciment :

- ✓ Le ciment CPA classe 42,5 selon la norme NA 442 – 2000
- ✓ Le ciment CPA-CEM – 42.5 ES selon la norme NA 443 version 2002.

Elle peut produire également :

- ✓ Le ciment CEM II A 32,5 selon la norme NA 442 – 2000
- ✓ Le ciment CPA classe 52,5 selon la norme
- ✓ Le ciment pétrolier classe G

La norme NA 442 de fabrication du ciment SCAEK est en application depuis le mois de février 2003.

Les caractéristiques du ciment produit par la SCAEK sont en conformité avec la nouvelle norme et atteignent les valeurs suivantes :

Limite inférieure : 40 MPa Norme : $\geq 42,5$ MPa

Limite supérieure : 62,5 MPa

La SCAEK pour l'amélioration de la qualité de ses produits et le respect des normes de fabrication s'est dotée de nouveaux appareils pour son laboratoire d'analyse dont notamment un nouveau analyseur, un appareil Blaine automatique, une table à choc, un jeu de moules du spectromètre à fluorescence X.

- **Activités qui génèrent le plus de revenus**

Part des principaux produits dans le chiffre d'affaires exercice 2014 :

Tableau numéro 20 : Structure du chiffre d'affaires – exercice 2014 (Milliers DZD)

Chiffre d'affaires	2014	%
Ciment CPJ	7 205 037	88
Ciment CRS	989 019	12
TOTAL	8 194 056	100

- **Volume de production**

L'évolution de la production en flux physiques durant les trois derniers exercices :

Tableau numéro 21 : Volume de production En tonne

Produits Fabriqués	2012	2013	2014
Ciment CPA	1 160 938	1 170 281	1 200 025
Ciment CRS	105 066	110 133	110 123
TOTAL	1 266 004	1 280 414	1 310 148

3.1.5 Débouchés et place sur le marché

Avec la mise en service de la deuxième ligne de 2 200 000 tonnes prévue pour le second semestre 2016, la société couvrira 10 % des besoins du marché de la région est du pays.

Malgré la présence de véritables concurrents sur le marché national avec notamment le démarrage imminent d'une nouvelle cimenterie de 3 700 000 tonnes dans la région de Biskra, la SCAEK mettra en œuvre une stratégie commerciale pour maintenir ses parts de marché et compte se hisser parmi les meilleures cimenteries du pays en termes de volume et de rentabilité.

Cette nouvelle procédure qui est en cours d'application au niveau de SCAEK consiste à intégrer tous les acteurs actifs dans le réseau commercial :

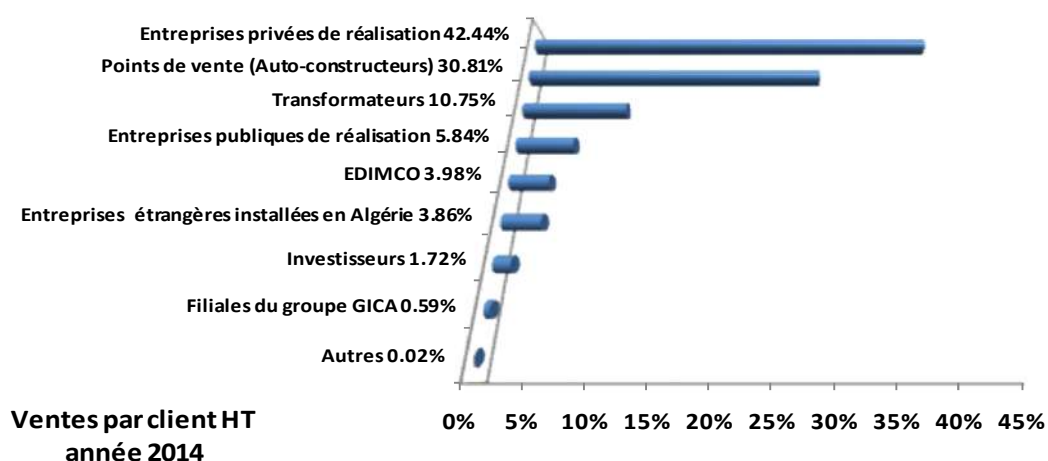
- Ventes sur site en direction des gros clients dont la demande est supérieure ou égale à 40 tonnes/décade,
- Ventes à partir de la filiale commerciale (SNMCE) du groupe de 30% de la production de ciment,
- Ventes de gros à partir des revendeurs publics les plus performants et dotés d'infrastructures suffisantes,
- Ventes au détail à partir de revendeurs privés agréés par le groupe au vue des capacités et moyens exigés par l'activité de commercialisation du ciment.

Tableau numéro 22 : Ventes des produits par principaux clients de l'exercice 2014

(Unité : DZD)

Désignation	Chiffre d'affaires HT	Chiffre d'affaires TTC
Entreprises privées de réalisation	3 477 381 259,80	4 068 536 073,97
Entreprises étrangères installées en Algérie	315 969 078,40	363 848 242,61
Entreprises publiques de réalisation	478 620 059,60	559 985 469,73
Transformateurs	880 513 152,00	1 030 200 387,84
Investisseurs	141 114 760,40	165 104 269,67
Points de vente (Auto-constructeurs)	2 524 505 419,20	2 953 671 301,47
Filiales du groupe GICA	48 482 252,00	48 482 252,00
EDIMCO	326 051 404,80	381 480 143,62
Autres	1 418 586,00	1 659 745,62
Total	8 194 055 972,20	9 572 967 886,53

Graphique 04 : Ventes des produits par clients –exercice 2014



3.1.6. Principales installations

La SCAEK dispose pour la réalisation de son objet social :

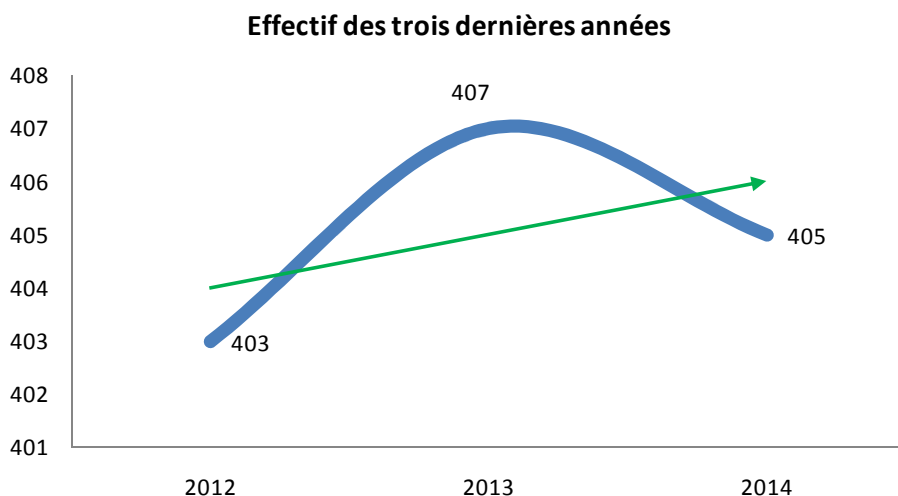
1. D'importantes installations techniques réparties selon les différentes phases du processus de production du ciment : concassage calcaire, concassage marne, concassage minéral de fer, broyage et séchage cru, atelier cuisson, expéditions ;
2. D'un terrain d'une superficie totale de 173ha dont 52ha 63a 12ca servant d'assiette à la cimenterie doté de toutes les commodités indispensables à son activité (alimentation en énergie électrique, en eau, en gaz ; réseau d'assainissement raccordé au réseau public ; raccordement téléphonique)
La situation juridique de ce terrain dont une partie relève de la propriété de personnes privées expropriés avant 1974, fait actuellement l'objet de demandes de régularisation introduites par la société, ces terrains représentent une superficie de 12ha;
3. De bâtiments de production, hangars, ateliers, annexes et bâtiments administratifs implantés à l'intérieur du site de l'unité de production.
4. D'un site localisé dans la ville de Sétif, rue Abacha Amar, cité Bounechada, abritant des bâtiments administratifs avec une capacité couverte de 500 m². Le terrain d'une superficie totale de 984 m² servant d'assiette à ces bâtiments relève de la propriété juridique de SCAEK.
5. Point de vente de Bordj Bou Arreridj avec un terrain d'une superficie de 02ha.

3.1.7 Personnel

Tableau numéro 23 : Evolution des effectifs au cours des trois (3) derniers exercices

Catégorie Socioprofessionnelle /Année	2012	2013	2014	Ecart 2012/2014
Cadres supérieurs	5	5	4	-1
Cadres moyens	105	118	119	+14
Maîtrise	205	207	202	-3
Exécution	72	71	78	+6
S/Total permanent	387	401	403	+16
Temporaire	16	6	2	-14
TOTAL	403	407	405	+2

Graphique 05 : évolution des effectifs



Les baisses des effectifs ont concerné principalement la catégorie exécution où il a été enregistré des départs en retraite.

Le personnel temporaire représente les agents recrutés pour des tâches ponctuelles, notamment les travaux de maintenance préventive programmée pour le nettoyage du four et autres travaux de réfection ou de manutention.

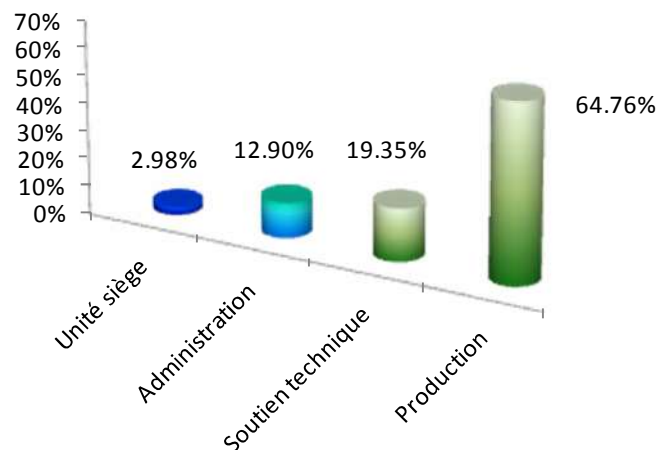
Les effectifs sont restés globalement stables sur la période 2012-2014

L'effectif global permanent de la société se répartit par grandes fonctions comme suit :

Tableau numéro 24 : Structure des effectifs par grandes fonctions

Grandes Fonctions	Nombre Collaborateurs permanents	%
Production	261	64,76
Soutien technique	78	19,36
Administration	52	12,90
Unité siège	12	2,98
Total	403	100,00

Graphique 06 : Structure des effectifs par grandes catégories



Le personnel de la SCAEK possède une grande expérience dans le métier du ciment, l'ancienneté pour 80% du personnel se situe entre 10 et 20 ans. La moyenne d'âge du personnel est plutôt jeune (40 ans en moyenne).

Avec un taux d'encadrement de 17%, la SCAEK répond aux normes du secteur cimentier.

Sur les 79 cadres, 44 possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur de second cycle parmi lesquels on compte 33 ingénieurs toute discipline confondue ; le reste est constitué de techniciens supérieurs spécialisés.

Le turnover et le taux d'absentéisme sont relativement faibles.

Bilan social

La Société applique la convention collective du Groupe GICA qui définit les droits et les obligations des travailleurs, les conditions de recrutement, l'organisation générale du travail, la rémunération du travail, la participation des travailleurs, la prévention et les règlements des conflits de travail, l'exercice du droit syndical, les œuvres sociales...

En matière de régime indemnitaire et de primes, la société verse à ses employés plusieurs types d'indemnités et primes dont principalement, les indemnités liées à l'expérience professionnelle (IEP) et les prime liées à la productivité et au résultat du travail, la prime de rendement collectif, la prime de rendement individuel.

La société assure à ses propres frais, le transport du personnel et à défaut, elle alloue au travailleur, selon le cas, une prime de transport ou une indemnité l'utilisation du véhicule personnel si l'activité l'exige.

Des actions de formation sont engagées chaque année par SCAEK au profit de son personnel visant à l'amélioration de la productivité du travail et l'épanouissement des travailleurs dans l'entreprise.

Les œuvres sociales sont gérées par le comité de participation et ont pour but de contribuer à restaurer un climat de travail favorable et à améliorer le bien être des travailleurs et de leurs familles.

Le montant des rémunérations du personnel et les dépenses de charges sociales s'est élevé à 1 097 439 milliers DZD au cours de l'exercice 2014, représentant 13,38% du chiffre d'affaires.

3.1.8 Investissements

En valeur brute, l'évolution des investissements de la société pour les trois dernières années se présente comme suit :

Tableau numéro 25 : Immobilisations incorporelles et corporelles

Milliers DZD

Années	2012	2013	2014
Immobilisations incorporelles :	25 168	25 168	24 722
Terrains	43 479	43 479	43 479
Constructions	3 341 239	3 341 239	3 360 022
Autres immobilisations corporelles	9 245 158	9 723 158	9 589 438
Immobilisations en cours	484 550	6 963 031	9 116 852
TOTAL BRUT	13 139 594	20 096 075	22 134 513
A déduire les amortissements			
Autres immobilisations	9 202 523	9 691 731	9 851 328
TOTAL NET	3 937 071	10 404 344	12 283 185

Tableau numéro 26 : Acquisitions des 03 dernières années

Millions DZD

Années	2012	2013	2014	Var.14/12
Terrains	0	0	0	0%
Constructions	65	0	19	-71%
Autres immobilisations corporelles :	277	478	209	-25%
Matériel de production	170	166	148	-13%
Matériel de carrières	79	250	9	-89%
Autres	28	62	52	86%
Immobilisations en cours	354	6 988	7 606	2 049%
TOTAL	696	7 466	7 834	1 026%

L'essentiel des investissements réalisés sur la période 2013-2014 porte sur les paiements effectués dans le cadre de la réalisation de la nouvelle ligne de 2 200 000 tonnes.

Le montant des équipements relatifs à cette ligne sont de 23,987 milliards de DZD au 31 octobre 2015.

3.1.9. Approvisionnements

Les principales matières premières entrant dans le processus de production sont essentiellement d'origine locale notamment le calcaire, la marne, le gypse, le minerai de fer, la pouzzolane, le laitier granulé ; de même pour les emballages en sacherie pour les ciments ordinaires et spéciaux.

La carrière de calcaire et la carrière d'argile (marne) sont situées à 1 km de l'usine et renferment des réserves exploitables couvrant les besoins de la cimenterie pour une durée moyenne de 100 ans.

Le gypse provient de la carrière de Djemila (GRANUEST filiale du groupe GICA); le laitier et minerai de fer proviennent respectivement du complexe sidérurgique IMETAL et du groupe FERPHOS, filiale SOMIFER mine d'Anini.

La pouzzolane est fournie par le groupe FERPHOS, filiale SPMC carrière de Béni Saf.

Les approvisionnements à partir des marchés extérieurs sont constitués essentiellement de briques réfractaires, de boulets de broyage et d'adjuvants et de pièces de rechange mécaniques et électriques pour les besoins de l'appareil industriel et le matériel roulant.

Le coût global des approvisionnements pour les besoins de fonctionnement de l'appareil de production durant l'année 2014 a atteint 1 284 422 milliers DZD y compris les frais sur achat et les prestations de service, dont 952 426 milliers DZD en achats locaux.

Pour réduire ses coûts d'approvisionnements et notamment la consommation de pièces de rechange, la nouvelle structure études et méthodes a été dotée d'un progiciel de gestion intégrée de la maintenance (GMAO) dont l'utilisation est extensible à la gestion des achats de la société ; ce progiciel permettra à la structure de mieux suivre l'exécution des plans de maintenance préventive et les dossiers techniques de chaque équipement et matériel pour une meilleure prise en charge des réparations curatives

3.2. RENSEIGNEMENTS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATION

SCAEK ne possède pas de filiales et ne détient aucune participation dans le capital d'une autre entreprise.

3.3. LITIGES

Aucun litige ou contentieux significatif de quelque nature que ce soit en cours ou ayant eu lieu dans un passé récent n'est signalé au niveau de la société et pouvant avoir une incidence sensible sur la situation financière, sur son activité ou ses résultats.

Les affaires en cours suivies par les services compétents de la société concernent principalement :

- Affaires pénales (chèques impayés) ;
- Affaires civiles (restitution de logement, contrat non honoré...)
- Affaires sociales (réintégration d'agents)
- Affaires administratives (indemnisation pour expropriation)

Ces litiges n'ont aucun impact significatif sur la situation financière, sur son activité ou ses résultats.

3.4 CONTRATS OU ENGAGEMENTS IMPORTANTS

La société a bénéficié d'un financement du Trésor Public pour la réalisation de la deuxième ligne de production de 6 000 tonnes de clinker par jour, ce financement est concrétisé par le biais du Fonds National d'Investissement (FNI).

Un contrat de plus de 32 Milliards de DZD est signé avec le constructeur de renommée internationale POLYSIUS, devenu THYSSENKRUPP INDUSTRIAL SOLUTIONS (France), il porte sur la réalisation d'une deuxième ligne de production de 6 000 tonnes de clinker par jour avec les caractéristiques suivantes :

- Un délai de réalisation de 33 mois qui commence à courir à partir du 23 janvier 2014,
- Une caution de garantie et de bonne exécution de 10% du montant total du contrat,
- Un taux de pénalités plafonné à 10% du montant du contrat.

3.5 FACTEUR DE RISQUES

Les facteurs de risques à moyen et long terme peuvent se situer au niveau de :

3.5.1 Risques liés à la concurrence

La concurrence à moyen terme dans la production de ciment avec l'arrivée sur le marché de nouveaux entrants du fait d'un investissement direct ou d'une reprise de cimenteries dans le cadre des privatisations engagées par le pays (une nouvelle cimenterie de 3 700 000 tonnes située dans la région de Biskra, elle sera mise en service à la fin de l'année 2015)

Cependant la SCAEK dispose suffisamment d'atouts pour contenir ces menaces externes et remédier à ses faiblesses internes.

De ce fait, la société qui bénéficie de l'effet d'expérience cumulée a construit une stratégie basée autour de ses principales forces et a mis en œuvre un plan d'investissement dont la réalisation devra lui fournir les moyens de production et de productivité suffisants pour améliorer ses performances techniques et financières et préserver voire améliorer sa part du marché national en pleine croissance

3.5.2 Risques liés à la saisonnalité et la météorologie

La construction, et donc la consommation du ciment, diminue pendant les périodes de grand froid, de neige ou de précipitations importantes et par voie de conséquence, la demande est moins importante en hiver. En sus, d'importantes précipitations ou des températures basses peuvent affecter de manière négative le résultat opérationnel et la rentabilité de la société, surtout si elles se caractérisent par une intensité ou une durée inhabituelle.

Pour palier à ce risque, la société programme les opérations de maintenance nécessitant des arrêts généralement longs dans ces périodes et ce, pour une meilleure disponibilité des équipements dans les autres périodes.

3.5.3 Risques liés au coût de l'énergie

La production de ciment est fortement consommatrice d'énergie (électricité et gaz naturel). Or les prix de l'énergie peuvent varier de façon significative dans les années à venir, essentiellement du fait des annonces du fournisseur unique qui compte assoir un système de tarification pénalisant les consommateurs énergivores comme les cimenteries.

Un certain nombre de mesures sont prises en vue de maîtriser les moyens relatifs aux coûts énergétiques, sans pour autant préjuger de leur pleine efficacité :

- La SCAEK applique le délestage durant les heures de pointes, des heures fortement facturées,
- La SCAEK a installé, au niveau de l'ancienne ligne de production, un système de compensation lui permettant de ne pas dépasser les seuils autorisés.
- La SCAEK compte diversifier ses combustibles, notamment pour la deuxième ligne de production en développant le recours à des combustibles alternatifs comme la biomasse, les huiles usagées, les pneus usés et d'autres matériaux recyclés ou résidus industriels, ce qui réduit l'exposition aux augmentations de prix des combustibles fossiles et permet de réduire la facture énergétique.

3.5.4 Risques liés aux fluctuations du cours de change

Les variations de valeur du dinar algérien par rapport aux devises étrangères ont un impact sur la valeur des éléments d'actif et de passif, de produits et de charges. La dépréciation du dinar algérien conduirait à l'alourdissement de la structure des coûts de la SCAEK, cela aura un impact négatif sur les résultats opérationnels de la société.

Le recours à l'utilisation des techniques de couverture pourrait limiter l'impact de ces fluctuations.

3.5.5 Risques industriels, liés à la sécurité et à l'environnement

Les processus industriels de la SCAEK sont bien maîtrisés et le ciment n'est pas considéré comme un matériau dangereux. Néanmoins les activités de la SCAEK sont naturellement soumises aux lois et règlements relatifs à l'environnement et la sécurité. Celles-ci imposent des obligations, des restrictions et des mesures de protection de plus en plus rigoureuses concernant, entre autres, l'utilisation des terrains et des produits, la réhabilitation, les émissions atmosphériques, le bruit, les déchets et l'eau, la santé et la sécurité.

Les coûts relatifs au respect de ces lois et règlements pourraient augmenter.

Par ailleurs, le non-respect de ces réglementations pourrait entraîner des sanctions notamment financières à l'encontre de la SCAEK.

En matière de risques de pollution et ses impacts sur l'environnement, la SCAEK a procédé, pour l'ancienne ligne, à l'installation de filtres à manche permettant de réduire les émissions de poussière à des niveaux en deçà des normes Algériennes. Concernant la deuxième ligne de production, les exigences contractuelles relatives à toutes les émissions (poussière, gaz...) sont largement au dessous de celles exigées par les normes Algérienne en vigueur.

Par rapport aux risques liés à la sécurité, l'objectif principal de la SCAEK est de réduire le nombre d'accidents afin de se rapprocher de l'objectif zéro accident, avec la mise en œuvre du référentiel OHSAS 18001.

CHAPITRE IV : INFORMATIONS FINANCIERES

4.0 PRINCIPES GENERAUX SUR LA TENUE DE LA COMPTABILITE

4.1 COMPTES CONSOLIDES

4.2 RENSEIGNEMENTS FINANCIERS SUR LA SOCIETE

4.2.1 Comptes de résultats des cinq derniers exercices

4.2.2 Bilans des cinq derniers exercices

4.2.3 Notes annexes

4.2.4 Tableau des affectations de résultats des cinq derniers exercices

4.2.5 Tableau des filiales et participations

4.2.6 Tableau des emplois et ressources

4.3 MARCHE ET RENDEMENT DES TITRES

4.3.1 Nombre de titres cotés, date d'introduction

4.3.2 Dividendes

CHAPITRE IV : INFORMATIONS FINANCIERES

4.0 PRINCIPES GENERAUX SUR LA TENUE DE LA COMPTABILITE

La comptabilité de la société est tenue conformément aux conventions, principes et règles du Système Comptable et Financier.

Les données comptables et financières de la société SCAEK sont exprimées dans le respect des principes comptables généralement admis :

- Principe de périodicité,
- Principe d'indépendance des exercices.
- Principe de prudence
- Principe d'importance relative
- Principe de permanence des méthodes
- Principe de convention du coût historique
- Principe d'intangibilité du bilan d'ouverture
- Principe de prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique
- Principe de non compensation
- Principe d'image fidèle

Les comptes sociaux de la SCAEK sont arrêtés dans le strict respect du calendrier de remise réglementaire et les bilans comptables sont déposés dans les délais légaux.

La société tient les livres et registres imposés par la réglementation en vigueur.

4.1 COMPTES CONSOLIDES

La société SCAEK ne possède pas de filiales, donc ne fait de consolidation.

4.2 INFORMATIONS FINANCIERES SUR LA SOCIETE

Les comptes sociaux de la SCAEK pour les trois derniers exercices sont approuvés et certifiés par le commissaire aux comptes.

Les réserves soulevées par les commissaires aux comptes ont été levées et n'étaient pas de nature à remettre en cause les résultats de l'entreprise.

Les quelques réserves en cours de prise en charge se rapportent principalement à l'informatisation de certaines opérations de gestion telles que le déversement automatique de la facturation vers la comptabilité et à la codification des fournisseurs au niveau des approvisionnements.

La comptabilité générale et le traitement des données sont informatisés suivant un logiciel de comptabilité qui édite les documents comptables : bilan, compte de résultats, tableau des flux de trésorerie, état de variation des capitaux propres, les annexes des états financiers.

La SCAEK dispose d'un service de comptabilité analytique qui détermine mensuellement les coûts de revient par sections homogènes selon le process technologique de la cimenterie.

4.2.1 Compte de résultats des cinq derniers exercices.

Tableau numéro 27 : Comptes de résultats

(Milliers DZD)

Désignation/exercices	2010	2011	2012	2013	2014
Chiffre d'affaires	5 929 217	6 135 834	6 897 429	7 457 639	8 198 405
Variation stocks produits finis et en cours	126 641	4 623	-104 295	40 925	39 351
Production immobilisée	0	0	0	0	0
Subventions d'exploitation	1 264 208	659	0	1 077	1 618
I - Production de l'exercice	7 320 066	6 141 116	6 793 134	7 499 641	8 239 374
Achats consommés	3 675 843	1 476 336	1 539 308	1 612 778	1 814 202
Services extérieurs et autres consommations	547 434	585 768	465 088	549 811	589 863
II - Consommation de l'exercice	4 223 277	2 062 104	2 004 396	2 162 589	2 404 065
III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I - II)	3 096 789	4 079 012	4 788 738	5 337 052	5 835 309
Charges de personnel	547 315	589 082	672 526	1 078 786	1 097 440
Impôts, taxes et versements assimilés	134 371	127 209	150 390	127 191	138 208
IV- EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 415 103	3 362 721	3 965 822	4 131 075	4 599 661
Autres produits opérationnels	227 734	55 888	255 982	141 926	70 870
Autres charges opérationnelles	12 222	9 617	31 495	38 845	36 384
Dotations aux amortissements et aux provisions	550 742	536 048	522 047	607 496	687 955
Reprise sur pertes de valeur et provisions	1 373	6 181	2 488	448	21 075
V- RESULTAT OPERATIONNEL	2 081 246	2 879 125	3 670 750	3 627 108	3 967 267
Produits financiers	88 950	80 231	167 820	197 212	181 429
Charges financières	12 139	24 925	783	202	15
VI- RESULTAT FINANCIER	76 811	55 306	167 037	197 010	181 414
VII- RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V + VI)	2 158 057	2 934 431	3 837 787	3 824 118	4 148 681
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	403 972	557 791	507 962	531 502	676 007
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires	2 169	11 427	-13 389	2 220	28 935
Participation des travailleurs aux bénéfices de la société	0	0	0	0	138 600
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	7 638 123	6 283 416	7 219 424	7 839 227	8 512 748
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	5 886 207	3 918 203	3 876 210	4 548 831	5 207 610
VIII- RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	1 751 916	2 365 212	3 343 214	3 290 396	3 305 138
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)	0	0	0	0	0
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)	0	0	0	0	0
IX- RESULTAT EXTRAORDINAIRE	0	0	0	0	0
X- RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 751 916	2 365 212	3 343 214	3 290 396	3 305 138

4.2.2 Bilans des cinq derniers exercices

Tableau numéro 28 : Bilan actif

(Milliers DZD)

ACTIF					
Années	2010	2011	2012	2013	2014
ACTIFS NON COURANTS					
Immobilisations incorporelles	2 447	2 450	1 634	1 065	718
Immobilisations corporelles :	3 957 514	3 557 707	3 450 888	3 440 251	3 165 616
Terrains	43 479	43 479	43 479	43 479	43 479
Bâtiments	150 784	132 906	182 729	167 364	170 078
Autres immobilisations corporelles	3 763 250	3 381 322	3 224 680	3 229 407	2 952 059
Immobilisations en cours	282 838	328 288	484 550	6 963 031	9 116 852
Immobilisations financières :	2 015 235	1 626 324	6 029 308	5 430 384	5 426 991
Autres actifs financiers non courants	2 015 235	1 626 324	6 029 308	5 430 384	5 426 991
Impôts différés actif	126 987	120 651	129 895	168 277	168 671
TOTAL ACTIF NON COURANT	6 385 021	5 635 420	10 096 275	16 003 008	17 878 848
ACTIFS COURANTS					
Stocks et encours	1 656 941	1 824 427	1 763 304	2 135 770	2 222 078
Créances et emplois assimilés :	1 209 374	155 314	137 299	165 407	60 775
Clients	41 346	51 082	9 785	3 462	7 041
Autres débiteurs	1 095 372	21 754	23 733	5 031	4 180
Impôts et assimilés	72 656	82 478	103 780	156 914	49 554
Disponibilités et assimilés :	2 675 122	6 143 041	3 997 716	2 718 916	3 278 236
Placements et autres actifs financiers	0	200 000	0	600 000	0
Trésorerie	2 675 122	5 943 041	3 997 716	2 118 916	3 278 236
TOTAL ACTIF COURANT	5 541 437	8 122 782	5 898 320	5 020 093	5 561 089
TOTAL GENERAL ACTIF	11 926 458	13 758 202	15 994 595	21 023 101	23 439 937

Tableau numéro 29 : Bilan passif

(Milliers DZD)

PASSIF					
Années	2010	2011	2012	2013	2014
CAPITAUX PROPRES					
Capital émis	2 200 000	2 200 000	2 200 000	2 200 000	2 200 000
Primes et réserves	5 565 033	6 562 315	8 356 602	11 197 889	13 803 844
Résultat net	1 751 916	2 365 213	3 343 215	3 290 396	3 305 138
Report à nouveau	-528 284	-9 027	9 423	-173 091	-208 278
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 988 665	11 118 502	13 909 239	16 515 194	19 100 704
PASSIFS NON COURANTS					
Emprunts et dettes financières	129 695	2 429	1 429	1 429	666 254
Impôts (différés et provisionnés)	23 686	8 599	13 629	13 629	0
Provisions et produits constatés d'avance	623 055	609 765	620 424	878 197	937 011
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	776 436	620 793	635 483	893 255	1 603 266
PASSIFS COURANTS					
Fournisseurs et comptes rattachés	378 669	300 655	356 008	1 405 466	725 332
Impôts	200 770	147 153	201 306	229 937	146 072
Autres dettes	1 463 108	1 571 100	892 560	1 638 788	1 864 564
Trésorerie au passif	118 810	0	0	340 461	0
TOTAL PASSIFS COURANTS	2 161 357	2 018 908	1 449 873	3 614 651	2 735 968
TOTAL GENERAL PASSIF	11 926 458	13 758 202	15 994 595	21 023 101	23 439 937

4.2.3. NOTES ANNEXES

Note 1 : FAITS MARQUANTS DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE 2014

L'événement le plus marquant de l'année 2014 est, sans aucun doute, l'adoption par l'assemblée générale extraordinaire, lors de sa séance de 04 décembre, de la résolution portant introduction de la société en bourse, par l'augmentation de 35% de son capital.

Les fonds à lever lors de cette opération permettront à la SCAEK de consolider ces fonds propres et réduire ainsi, la part de la dette dans le financement global du projet de la deuxième ligne de production.

Le lancement de la réalisation de la deuxième ligne de production constitue aussi, un événement des plus saillants de l'exercice 2014, le taux d'avancement global constaté à la fin du mois de décembre est estimé à 12%.

L'exercice 2014, se distingue aussi, par des performances opérationnelles exceptionnelles, jamais réalisées par la filiale, elles se rapportent notamment à la production de clinker, la production de ciment, le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée, l'EBE et résultat net.

Ces performances ont permis à la SCAEK :

De consolider l'autofinancement non seulement des investissements de renouvellement, mais aussi ceux de la deuxième ligne de production,

De bénéficier de l'effet de l'économie d'échelle permettant une résorption optimale des charges fixes.

La comptabilisation du redressement relatif à la cotisation de la participation des travailleurs aux bénéfices de la société au titre des exercices allant de 2007 à 2012, conformément à la décision de la cours suprême. Ce redressement a déjà fait l'objet de note dans les annexes aux comptes sociaux de 2013, en qualité de passifs éventuels, l'absence de l'obligation de paiement, en 2013, justifiait la non comptabilisation en provision de ce redressement.

Note 2 : PRINCIPES COMPTABLES

2.1. Déclaration de conformité au référentiel SCF

Les comptes sont établis conformément aux dispositions du nouveau Système Comptable et Financier (notes CNC incluses) et la note méthodologique du groupe GICA de novembre 2010.

Les éléments suivants n'ont pas été appliqués pour l'élaboration des états financiers 2014 :

Dépréciation des immobilisations à cause de l'absence d'indices internes ou externes de la perte de valeur de ces immobilisations, globalement la SCAEK, qui constitue une unité génératrice de trésorerie (UGT), n'est pas dépréciable eu égard à la capacité de la société à générer des flux de trésorerie futures nettement supérieurs à sa valeur comptable nette ,

L'application de l'approche par composants, les modalités et la méthode à appliquer concernant cette approche ne sont pas définies par la réglementation,

Les amortissements sont calculés sans tenir compte de la valeur résiduelle (valeur à l'issue des durées d'utilisation) non disponible à cause de l'inexistence, en Algérie, d'un marché de biens usagé organisé et qui publie ses cotations,

Les taux d'amortissement retenus sont ceux établis par l'administration fiscale pour les acquisitions antérieures à 2013 et ceux de la note émanant de la maison mère GICA pour les acquisitions postérieures à 2013.

Les principes comptables appliqués sont les suivants :

2.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (coût historique) et comprennent principalement les logiciels acquis.

Ces actifs sont amortis linéairement sur une durée de cinq ans à compter de leur date de mise en service ou selon la durée de protection pour les anti virus.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût historique) incluant le prix d'achat ou le coût de production et les charges qui leurs sont directement attribuables, à l'exception de ceux acquises antérieurement à 1996 qui ont subi les réévaluations de 1992 et 1996 (deux réévaluations légales).

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire en appliquant les taux fiscaux suivants :

- Constructions : 5%, 10%, 15%;
- Les logiciels : en fonction des droits d'utilisation ;
- Installations techniques : 7% ;
- Matériel de carrière, matériel de manutention et de levage, matériel de transport et Matériel d'entretien : 20% ;
- Matériel informatique : 33,33% ;
- Mobilier et matériel de bureau : 10% ;
- Agencements et installations : 5%, 10% et 20%,

Aucune immobilisation n'est financée par un contrat de location financement.

Les composants d'une immobilisation ne sont pas comptabilisés et amortis séparément, l'application de l'approche par composant étant impossible dans l'état actuel de la réglementation.

Carrière

Une provision pour la remise en l'état des lieux est constituée conformément à la loi minière, sur la base de 0,50% de la valeur marchande du calcaire et de la marne. Le montant de cette provision est versé annuellement dans le compte séquestre ad hoc.

Les gisements ne sont pas amortis, ils n'appartiennent pas à la SCAEK. Les droits d'extraction ainsi que la taxe superficielle sont régulièrement acquittés par la SCAEK et ce, pour les trois titres dont disposent la SCAEK.

2.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur valeur nominale, elles sont en principe à détenir jusqu'à leur échéance. Elles incluent des dépôts à terme dont le montant s'élève à 4 400 000 000,00 de DZD à fin octobre 2015, entièrement placés à la BEA au taux d'intérêt facial de 3,00%.

Le remboursement par anticipation de ces dépôts implique l'application de pénalité qui peut atteindre, pour certains placements 2%.

2.5. Les stocks

Les stocks sont évalués au coût d'achat ou de production (établis suivant la méthode du coût moyen pondéré après chaque entrée).

Les matières premières, les fournitures et pièces de rechange sont évaluées au coût d'achat et suivies selon la méthode du coût moyen pondéré après chaque entrée. Le coût d'achat inclut les dépenses encourues pour acheter et acheminer les produits jusqu'au lieu de stockage, il intègre le prix d'achat, les coûts directement attribuables aux commandes.

Les stocks de produits semi-finis et produits finis sont évalués au coût réel de production comprenant le coût des matières premières, de la main d'œuvre directe et la totalité des frais généraux de production, en tenant compte de la pleine capacité qui caractérise l'exercice 2014. En effet, le niveau de production annuel a dépassé de loin la capacité théorique de la ligne qui s'élève à 1 000 000 de tonnes métriques par an.

Les stocks sont suivis en utilisant la méthode des inventaires permanents conformément à l'option prise par le groupe GICA et ce, grâce à l'utilisation du progiciel de gestion de maintenance assisté par ordinateur (COSWIN édité par SEVICO).

Les articles usagés réintégrés en stock sont gérés séparément et évalués au coût de la prestation de réparation constitué de valeur des pièces consommées et le coût de la main d'œuvre directe.

2.6. Les créances clients

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale correspondant à leur juste valeur.

Les créances considérées comme douteuses sont dépréciées par la constatation des pertes de valeur.

Les clients paient, à l'enlèvement, par chèque de banque, Les créances ne sont détenues que sur les collectivités locales, le ministère de la défense ou les différentes filiales du groupe GICA.

2.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent des liquidités en caisse, en comptes bancaires. Aucun placement à court terme n'est réalisé.

2.8. Capital social et réserves

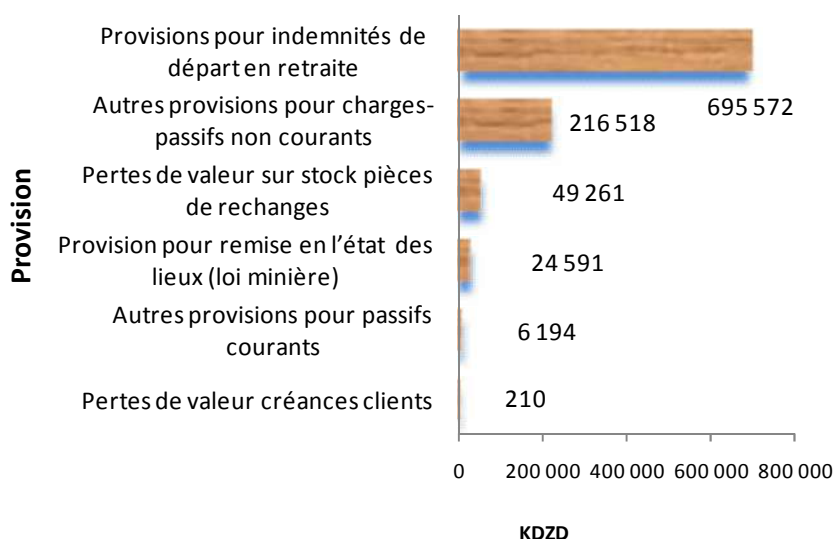
Le capital social est totalement constitué d'actions ordinaires, Elles figurent au bilan à leur valeur nominale.

2.9. Provision pour retraite et autres risques

Les provisions constituées jusqu'à fin d'exercice 2014 sont :

- Provisions pour indemnités de départ en retraite : 695 571 578,08 DZD
- Provision pour remise en l'état des lieux (loi minière) : 24 590 921,96 DZD
- Autres provisions pour charges-passifs non courants : 216 517 590,20 DZD
- Pertes de valeur sur stock pièces de rechanges : 49 260 964,82 DZD
- Autres provisions pour passifs courants : 6 193 824,20 DZD
- Pertes de valeur créances clients : 210 101,25 DZD

Graphique 07 : les provisions constituées en 2014



2.10. Emprunts et passifs financiers

Ils sont évalués au coût amorti (coût initial diminué des remboursements en principal) sur la base d'un taux d'intérêt effectif.

Durant l'exercice 2014, la SCAEK a concrétisé le financement du FNI (fonds national d'investissement) destiné à la deuxième ligne de production.

Ce financement de 23 000 000 000 de DZD, au taux nominal de 3,50%, complètera la capacité d'autofinancement de la filiale, sachant le chiffre global de la deuxième ligne se monte à 40 milliards de dinars algériens.

2.11 Les dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs ne portent pas d'intérêt et sont en principe payables à 30 jours, Les dettes fiscales et sociales ne portent pas d'intérêt et sont payables mensuellement en fonction des délais légaux de paiement.

Les autres comptes créditeurs ne portent pas d'intérêt et ont une échéance moyenne inférieure à douze (12) mois.

2.12 Les produits, loyers et intérêts

Les produits provenant de ventes ou de prestations de service et autres activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir à la date de la transaction.

Les produits provenant de l'utilisation par des tiers d'actifs de l'entité correspondent :

- A des intérêts, comptabilisés en fonction du temps écoulé et du rendement effectif de l'actif utilisé ;
- A des loyers et redevances comptabilisés au fur et à mesure de leur acquisition en fonction des accords conclus.

Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté pour la juste valeur des montants reçus ou à recevoir, Le chiffre d'affaires est encaissé à près de 98% dans la semaine qui suit la vente, étant donné que la quasi-totalité de nos clientèles payent antérieurement au transfert de produit, par chèque de banque (chèque certifié).

2.13 Le résultat financier

Le résultat financier net comprend les produits d'intérêts sur placements et les charges d'intérêts sur emprunts ainsi que le solde des différences de changes non intégrées dans les coûts, sur les opérations d'importation de biens et prestations.

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, La SCAEK a retenu, pour la comptabilisation de la deuxième ligne de production, le traitement alternatif qui consiste à immobiliser les charges d'intérêt dans le coût d'acquisition des équipements y afférents.

Composantes des immobilisations corporelles

Les équipements de production en valeur brute pour les trois derniers exercices se présentent comme suit :

Tableau numéro 30 : Immobilisations corporelles

	(Milliers DZD)		
Les immobilisations corporelles	2012	2013	2014
Terrains	43 479	43 479	43 479
Constructions	182 729	167 364	170 078
Autres immobilisations	3 224 680	3 229 407	2 952 059
TOTAL	3 450 888	3 440 251	3 165 616
En % du total bilan	22%	16%	14%

Immobilisations en cours

Les investissements en cours durant les trois derniers exercices ont évolué comme suit.

Tableau numéro 31 : Immobilisations en cours

(Milliers DZD)

Les immobilisations en cours	2012	2013	2014
Immobilisations en cours	484 550	6 963 031	9 116 852
TOTAL	484 550	6 963 031	9 116 852

Les immobilisations en cours durant l'année 2013 et 2014 ont connu une hausse très importante par rapport à 2012.

Elles portent essentiellement sur la réception des équipements de production et les travaux de génie civil destinés à la réalisation de la deuxième ligne de 2 200 000 tonnes.

4.2.3.1 Les actifs circulants

a) Stocks

➤ Valorisation des stocks

Les matières premières et fournitures sont valorisées à leur entrée en stocks au coût d'achat et à leurs sorties au coût moyen unitaire pondéré.

Les entrées de stocks de produits finis sont valorisées au coût de production et à leurs sorties au coût moyen unitaire pondéré.

➤ Composantes des stocks

La ventilation des principales composantes des stocks en valeur brute :

Tableau numéro 32 : Les stocks et encours

(Milliers DZD)

Les stocks et encours de production	2012	2013	2014	Var.14/12
Matières et fournitures	102 894	279 568	209 438	104%
Autres approvisionnements	1 468 712	1 667 041	1 810 542	23%
En cours de production	0	0	0	-
Produits finis	206 726	228 210	247 837	20%
Stocks à l'extérieur	37 990	13 522	3 523	-91%
Total en brut	1 816 322	2 188 341	2 271 340	25%
En % du total bilan	11%	10%	9%	

Les stocks en valeur brute représentent 9% du total brut de l'actif de l'exercice 2014 et enregistrent une augmentation de près de 25% par rapport à 2012.

Les mouvements significatifs ayant affecté la composante des stocks concernent les pièces de rechange ; en raison de la nature même de l'activité industrielle du secteur.

La cimenterie est grosse consommatrice de pièces de rechange destinées aux installations techniques de production.

➤ Les provisions pour dépréciations des stocks

La société constitue des provisions des stocks selon les principes suivants :

- Stocks morts ou réformés : 100% de la valeur des stocks
- Stocks obsolètes : 100% de la valeur des stocks.

Concernant les stocks à rotation lente de pièces de rechange, la société pratique des provisions au cas par cas tenant compte de la spécificité du secteur et des besoins réels en maintenance de l'appareil industriel.

Les dotations de l'exercice 2014 relatives aux provisions des stocks sont de 49 261 milliers DZD.

b) Créances

➤ Valorisation des créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale.

➤ Répartition des créances

La ventilation en valeur brutes des principales composantes des créances hors disponibilités :

Tableau numéro 33 : Les créances et emplois assimilés

(Milliers DZD)

Les créances et emplois assimilés	2012	2013	2014
Clients	9 785	3 462	7 041
Autres débiteurs	23 733	5 031	4 180
Impôts et assimilés	103 780	156 914	49 554
Total en brut	137 299	165 407	60 775
En jours de CA	7	8	2
Chiffre d'affaires	6 897 429	7 457 639	8 198 405

Les créances et emplois assimilés figurent au bilan à fin 2014 pour un montant de 60,775 millions de DZD, ce qui représente à peine 2 jours de chiffre d'affaires

Le niveau relativement modeste des créances sur clients s'explique par le mode de paiement au comptant pratiqué par la société à l'exception de celles faites aux filiales du Groupe dont la SPDE.

➤ Les provisions pour dépréciations des créances

Les dotations de l'exercice 2014 relatives aux provisions des créances sont de 210 milliers DZD.

De façon générale, le risque client est très faible.

c) La trésorerie

La trésorerie au 31/12/2014 s'élève à 8 678 236 milliers DZD. Le solde de la trésorerie se répartit comme suit :

Tableau numéro 34 : Les comptes de trésorerie

(Milliers DZD)

Les comptes de trésorerie	2012	2013	2014
Placements et autres actifs financiers	6 000 000	6 000 000	5 400 000
Trésorerie	3 997 716	2 118 916	3 278 236
Total en brut	9 997 716	8 118 916	8 678 236
En % du chiffre d'affaires	145%	109%	106%

Les disponibilités représentent plus d'une année de chiffre d'affaires.

Les intérêts produits par les placements financiers ont rapporté à la société en 2014 plus de 181 millions de DZD.

4.2.3.2 Capitaux propres propres

Les capitaux propres au 31/12/2014 s'élèvent à 19 100 704 milliers DZD soit plus de 81% du passif; ils se répartissent comme suit (en Milliers DZD) :

Tableau numéro 35 : Les capitaux propres (Milliers DZD)

Les capitaux propres	2012	2013	2014
Capital émis	2 200 000	2 200 000	2 200 000
Primes et réserves	8 356 602	11 197 889	13 803 844
Résultat net	3 343 215	3 290 396	3 305 138
Report à nouveau	9 423	-173 091	-208 278
Total en brut	13 909 239	16 515 194	19 100 704
En % du total bilan	87%	79%	81%

4.2.3.3 Les dettes

L'endettement global s'élève au 31/12/2014 s'élève à 4 339 233 milliers DZD et représente 19% du total passif ; il se répartit comme suit :

1) Passifs non courants

L'évolution des dettes d'investissement se présente par rubrique comme suit :

Tableau numéro 36 : Les passifs non courants (Milliers DZD)

Les passifs non courants	2012	2013	2014
Emprunts et dettes financières	1 429	1 429	666 254
Impôts (différés et provisionnés)	13 629	13 629	0
Provisions et produits constatés d'avance	620 424	878 197	937 011
Total en brut	635 483	893 255	1 603 266
En % du total bilan	4%	4%	7%

Les emprunts et dettes financières représentent une partie de l'emprunt FNI (fonds national d'investissements) qui entre dans le cadre du financement de la deuxième ligne de 2 200 000 tonnes en cours de réalisation.

2) Passifs courants

La structure de l'endettement de fonctionnement et son évolution se présentent pour les principaux comptes comme suit :

Tableau numéro 37 : Les passifs courants (Milliers DZD)

Les passifs courants	2012	2013	2014
Fournisseurs et comptes rattachés	356 008	1 405 466	725 332
Impôts (différés et provisionnés)	201 306	229 937	146 072
Autres dettes y compris dettes associés	892 560	1 638 788	1 864 564
Trésorerie au passif	0	340 461	0
Total en brut	1 449 873	3 614 651	2 735 968
En % du total bilan	9%	17%	12%

Evolution des dettes fournisseurs

Tableau numéro 38 : Les dettes fournisseurs (Milliers DZD)

Les passifs courants	31/12/2014	
Fournisseurs de stocks	236 504	33%
Fournisseurs d'immobilisations	434 299	60%
Fournisseurs, factures non établies	54 529	8%
Total en brut	725 332	100%
En % du total bilan	3%	

Les dettes fournisseurs comprennent les fournisseurs de stocks pour un montant de 236 millions de DZD et les fournisseurs d'immobilisations pour un montant de 434 millions de DZD.

Evolution du poste dettes d'impôts

Tableau numéro 39 : Les dettes d'impôts

(Milliers DZD)

Les passifs courants	31/12/2014	
Etat, taxe sur le chiffre d'affaires	90 383	62%
Autres impôts	55 689	38%
Total en brut	146 072	100%
En % du total bilan	1%	

Les dettes d'impôts figurent au bilan de 2014 pour un montant de 146 millions de DZD

Evolution du poste Groupe et associés

Tableau numéro 40 : Les dettes associées

(Milliers DZD)

Les passifs courants	31/12/2014	
Sur paiement pour compte	657 583	59%
Sur dette d'investissement	62 033	6%
Sur détention pour compte	138	0%
Sur trésorerie	400 000	36%
Total en brut	1 119 754	100%
En % du total bilan	5%	

Les dettes envers la société mère GICA figurent au bilan pour 1,1 milliard de DZD et se répartissent comme suit :

- Une avance sur trésorerie de 400 millions de DZD.
- Et un impôt pour compte au titre de l'IBS pour un montant de 657 millions de DZD.

Evolution des autres dettes

Tableau numéro 41 : Les autres dettes (hors dettes associées)

(Milliers DZD)

Les passifs courants	31/12/2014	
Retenues IRG	32 980	4%
Avances reçues des clients	166 894	22%
Dettes envers le personnel	398 630	54%
Dettes envers les organismes sociaux	140 070	19%
Provisions et produits constatés d'avance	6 235	1%
Total en brut	744 809	100%
En % du total bilan	3%	

Les autres dettes figurent au bilan pour un montant de 745 millions de DZD et sont essentiellement constituées par

- Avances reçues des clients pour 167 millions de DZD
- Des dettes sociales pour un montant de 140 millions de DZD
- Et des dettes envers le personnel pour un montant de 399 millions de DZD

Dettes financières

Au 31 décembre 2014, le solde des dettes financières se monte à plus de 666 Millions de DZD, ces dernières représentent le financement du Trésor Public concrétisé via le Fonds National d'Investissement à travers une convention de financement aux caractéristiques suivantes :

- Un montant de financement de 23 Milliards de DZD,
- Un taux d'intérêt préférentiel de 3,5%,
- Une durée de remboursement de 20 ans,
- Une période de différé de 7 ans,
- Une périodicité semestrielle,
- La méthode d'amortissement constant.

4.2.3.4 Comptes de gestion

1. Chiffre d'affaires

Les activités de SCAEK ont généré pour l'année 2014 un chiffre d'affaires hors taxes de 8 198 405 milliers DZD hors prestations fournies enregistrant une croissance de 10% par rapport à l'exercice 2013.

Tableau numéro 42 : Production de l'exercice

(Milliers DZD)

Désignation	2012	2013	2014	Var.14/13
Vente et produits annexes	6 897 429	7 457 639	8 198 405	10%
Variation stocks produits finis et encours	-104 295	40 925	39 352	-4%
Subventions d'exploitation	0	1 077	1 618	50%
Production de l'exercice	6 793 134	7 499 641	8 239 375	10%

2. Matières et fournitures consommées

Tableau numéro 43 : Achats consommés

(Milliers DZD)

Désignation	2012	2013	2014	Var.14/12
Matières premières	300 210	391 746	549 445	83%
Autres consommations	711 366	701 324	749 072	5%
Achat non stockés	527 732	519 707	515 685	-2%
S/T (1) - Achats consommés	1 539 308	1 612 777	1 814 202	18%
Services extérieurs	338 358	401 180	434 492	28%
Autres services extérieurs	126 730	148 631	155 371	23%
S/T (2) - Services extérieurs	465 088	549 811	589 863	27%
TOTAL (1+2)	2 004 396	2 162 588	2 404 065	20%
En % du total des charges	52%	48%	46%	-11%
TOTAL DES CHARGES	3 876 209	4 548 830	5 207 610	34%

Les achats consommés ont atteint 1 814 202 milliers DZD soit une augmentation de 18% par rapport à 2012 suivant la même évolution que le chiffre d'affaires.

3. Frais de personnel

Tableau numéro 44 : Charges de personnel

(Milliers DZD)

Désignation	2012	2013	2014	Var.14/12
Rémunération du personnel	520 885	841 971	851 739	64%
Cotisations sociales	126 417	202 450	204 559	62%
Autres	25 223	34 365	41 141	63%
TOTAL	672 525	1 078 786	1 097 439	63%
En % du total des charges	17%	24%	21%	23%
TOTAL DES CHARGES	3 876 209	4 548 830	5 207 610	34%

Avec 1 097 439 milliers DZD, les frais de personnel ont connu en 2014 une hausse de 63% par rapport à 2012, induite par une revalorisation des grilles salariales et de l'application des accords de branche.

4. Autres charges d'exploitation

Tableau numéro 45 : Autres charges d'exploitation

(Milliers DZD)

Désignation	2012	2013	2014	Var.14/12
Impôts et taxes	150 389	127 190	138 208	-8%
Autres charges opérationnelles	31 496	38 845	36 384	16%
Dotations aux amortissements	452 010	492 262	505 588	12%
Dotations aux provisions	70 037	115 234	182 367	160%
Charges financières	783	202	15	-98%
TOTAL	704 715	773 733	862 562	22%
En % du total des charges	18%	17%	17%	-9%
TOTAL DES CHARGES	3 876 209	4 548 830	5 207 610	34%

Les principales autres charges d'exploitation se répartissent comme suit :

- Les impôts et taxes essentiellement composés par la TAP qui baissent de 8%
- Des dotations aux amortissements qui progressent de 12%
- Des dotations aux provisions qui progressent elles aussi de 160%

5. Résultat net de l'exercice

Le bénéfice net de l'exercice 2014 est de 3 305 138 milliers DZD ; depuis 2011, la cimenterie a cumulé plus de 12 milliards de DZD

4.2.3.5 Engagement hors bilan

Les garanties obtenues : sont constituées de diverses garanties (de bonne exécution ou de restitution d'avance) mises en place par nos fournisseurs en guise d'obligations contractuelles. La plus importante des cautions est celles du constructeur POLYSIUS devenu THYSSEN KRUPP INDUSTRIEL SOLUTIONS (FRANCE) France pour un montant de 68 697 981 Euros et 943 070 169 DZD. Les principales garanties reçues se présentent comme suit:

- POLYSIUS devenue THYSSEN KRUPP INDUSTRIEL SOLUTIONS (FRANCE): Garantie de restitution d'avance partie dinars de 943 070 169,00 DZD, ramenée à 774 406 265,29 DZD.
- POLYSIUS devenue THYSSEN KRUPP INDUSTRIEL SOLUTIONS (FRANCE) : Garantie de restitution d'avance partie Euro offshore de 31 413 741,00 Euros, ramenée à 14 766 287,81 Euros.
- POLYSIUS devenue THYSSEN KRUPP INDUSTRIEL SOLUTIONS (FRANCE) : Garantie de restitution d'avance partie Euro inshore de 6 142 639,00 Euros, ramenée à 5 153 612,63 Euros.
- POLYSIUS devenue THYSSEN KRUPP INDUSTRIEL SOLUTIONS (FRANCE) : Garantie de bonne exécution de 31 141 601,00 Euros.
- MAGELLAN (fournisseur d'engins) : Garantie de bonne exécution de 933 649,20 USD.
- DEM (fournisseur d'engins) : Garantie de bonne exécution de 796 900,00 USD.

4.2.4. TABLEAU D'AFFECTATION DES RESULTATS

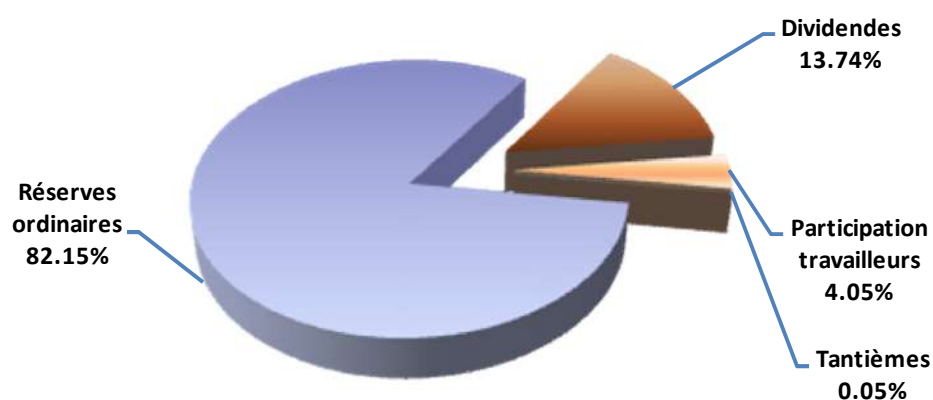
Tableau numéro 46 : Affectations des résultats

(Milliers DZD)

Désignation	2010	2011	2012	2013	2014
Résultat distribuable					
Résultat net de l'exercice après impôt	1 751 916	2 365 213	3 343 215	3 290 396	3 443 738
Report à nouveau	-528 284	-9 027	9 422	-173 091	-208 278
Total	1 223 632	2 356 186	3 352 637	3 117 305	3 235 460
Affectations					
Réserve légale	0	0	0	0	0
Réserves ordinaires	997 282	1 794 286	2 841 287	2 605 955	2 675 510
Dividendes	150 000	476 000	400 000	400 000	400 000
Participation des travailleurs aux bénéficiaires	75 000	85 000	110 000	110 000	158 600
Tantièmes	1 350	900	1 350	1 350	1 350
Total	1 223 632	2 356 186	3 352 637	3 117 305	3 235 460

Graphique 08 : tableau d'affectation des bénéfices 2010-2014

Affectation des résultats cumulés - 2010/2014



4.2.5 Tableau des filiales et participations

La cimenterie de Ain Kebira est une société par actions, filiale à 100% du Groupe GICA. Elle ne possède aucune participation dans une autre société.

4.2.6 Tableau des emplois et ressources

Tableau numéro 47 : Tableau des emplois et ressources

(Milliers DZD)

Rubriques	2012	2013	2014
RESSOURCES			
Capacité d'autofinancement de l'exercice	3 804 646	3 609 540	3 602 002
Cession d'immobilisations	23 676	0	881 241
Réduction d'immobilisations financières	0	598 923	3 394
Augmentations de dettes financières	40 076	945 890	664 825
Total ressources	3 868 398	5 154 353	5 151 462
EMPLOIS			
Distribution de dividendes et autres	561 900	511 350	511 350
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	67	0	0
Acquisitions d'immobilisations corporelles	498 755	6 956 481	2 919 679
Acquisitions d'immobilisations financières	4 402 983	0	0
Remboursement de dettes financières	1 000	0	996 157
Autres variations	-6 445	-219 391	-44 790
Variation d'exploitation	529 972	-477 853	-135 798
Variation de la trésorerie	-2 119 834	-1 616 234	904 864
Total emplois	3 868 398	5 154 353	5 151 462

4.3 MARCHE ET RENDEMENT DES TITRES

4.3.1 Nombre de titres cotés

Les titres de la société ne sont pas encore cotés en bourse.

La date prévisionnelle d'introduction en bourse est prévue deux mois après le placement intégral des actions et la clôture définitive de la présente émission.

4.3.2 Dividendes

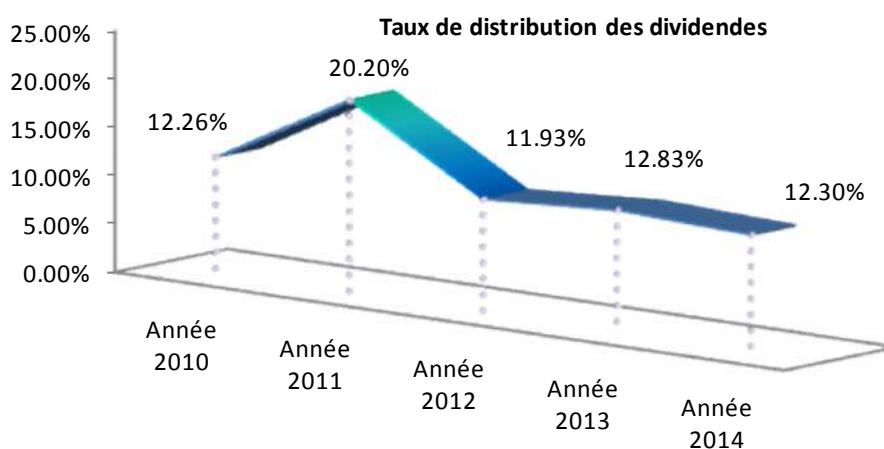
Conformément à la législation en vigueur en Algérie, la décision de distribution des dividendes relève des prérogatives de l'Assemblée Générale des actionnaires, sur proposition du Conseil d'Administration de la société.

La politique de distribution des dividendes suivie par la société, durant les exercices précédents, prenait en considération la constitution d'un autofinancement en prévision de la réalisation de la deuxième ligne de production.

Rapportés aux bénéfices distribuables, les taux de distribution sont, pour les cinq dernières années, ceux indiqués ci-dessous:

- 2010 : 12,26%
- 2011 : 20,20%
- 2012 : 11,93%
- 2013 : 12,83%
- 2014 : 12,36%.

Graphique 09 : Taux de distribution des dividendes



L'hypothèse de distribution retenue dans le business plan commence à 30% du bénéfice distribuable durant la première année pour atteindre les 40% du bénéfice distribuable en 2018. Il s'agit, évidemment, d'une hypothèse ayant permis l'élaboration des prévisions de trésorerie, la distribution des dividendes reste une prérogative de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

CHAPITRE V : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

5.1 ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

- 5.1.1 Organe d'administration
- 5.1.2 Conseil de direction
- 5.1.3 Politique d'information

5.2 INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE

- 5.2.1 Membres du Conseil d'Administration
- 5.2.2 Cadres dirigeants

5.3 CONTROLE EXTERNE DE LA SOCIETE

- 5.3.1 Commissaires aux comptes
- 5.3.2 Autres auditeurs externes

CHAPITRE V : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

5.1 ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

5.1.1 Organe d'administration

La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de sept (07) membres dont deux (02) représentants des travailleurs (administrateurs de droit).

Conformément aux dispositions du statut de la société, le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société ; il les exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux relevant de la compétence exclusive de l'assemblée des actionnaires.

Tableau numéro 48 : Membres du Conseil d'Administration

Noms et prénoms	Fonction dans la société	Fonction exercée en dehors de la société	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
KHABER Laïd	P-DG Filiale SCAEK	Président du conseil d'administration de la Société des Ciments de Hadjar Soud	Administrateur GRANU-EST et EDIMCO Bejaia
KEBBOUS Mostefa	Administrateur	P-DG SCHB et PCA SCMI	Administrateur Saoura Cement Company (cimenterie Béchar)
OUMMAD Amar	Administrateur	Sous Directeur Groupe GICA	
BENHADNA Nadia	Administrateur	Assistante P-DG Groupe GICA	Administrateur GRANU-Centre
BENABBES Abdelghani	Administrateur	Cadre administratif Entreprise Nationale de l'Or	
BOUMEKHLOUF Mabrouk (administrateur de droit)	Chef de section Process		
LEKDIM Abderezak (administrateur de droit)	Gestionnaire des stocks		

5.1.2 Conseil de Direction

Tableau numéro 49 : Membres du Conseil de Direction

Nom et Prénoms	Fonction	Date d'entrée en fonction	Profil - Diplôme
KHABER Laid	P-DG	01/06/1996	Ingénieur d'état en liants hydrauliques
HARFOUCHE Mohand Oulhocine	Directeur des Finances et Budget	14/08/1999	Licence en sciences économiques option finances-MBA en management
RACHEDI Hichem	Directeur de production	01/10/2003	Ingénieur d'état en technologie des liants
KHARCHI Lahcene	Directeur des Approvisionnements	02/11/2005	Ingénieur d'état en génie mécanique
ZAZI Bouzid	Directeur de Développement	01/12/1996	Ingénieur d'état en automatisme
BOUAKAZ Nourredine	Directeur des Ressources Humaines	18/04/1987	Licence en droit
HAICHOOR Lakhdar	Directeur du Patrimoine, contentieux et relations juridiques	07/10/1984	Licence en droit
ANNANE Amar	Directeur Commercial	02/10/1988	Ingénieur d'Etat
ALLEG Kamel	Directeur Administration Générale	02/04/1988	Diplôme d'études supérieures en gestion commerciale

En général, le personnel dirigeant possède une ancienneté moyenne d'activité d'une vingtaine d'années au sein de la cimenterie d'Ain El Kebira.

5.1.3 Politique d'information

Les investisseurs trouveront les informations relatives à la société sur :

- Le site web de la SCAEK www.scaek.dz\Relations actionnaires;
- Sa page FACEBOOK – Société des ciments de ain elkebira en BOURSE ;
- Les sites de la COSOB et/ou de la SGBV pour certaines informations ;
- Bulletin Officiel des Annonces Légales pour les informations devant faire l'objet de publication ;

En interne, l'acquisition d'un système d'information intégré (ERP) est en cours de réalisation par la société mère le groupe GICA.

Responsable chargé de l'information

Monsieur HARFOUCHE Md Oulhocine, Directeur des Finances et Budget.

TEL : 036 60 83 39

FAX : 036 60 81 81

E-mail : mharfouche@scaek.dz ou bourse@sacek.dz

Adresse : Ouled Adouane BP n°01 – 19400 Ain El Kebira (Sétif).

5.2. INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE

5.2.1 Membres du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration ne possèdent aucun intérêt dans la société et ne bénéficient d'aucun avantage en nature de quelque forme que ce soit.

L'assemblée générale des actionnaires de la société SCAEK a alloué au titre de l'exercice 2014 aux membres du Conseil d'Administration un montant global de 1 350 000 DZD en tantièmes et 450 000 DZD en jetons de présence (les jetons de présences sont fixés à 15.000,00 DZD brut).

5.2.2 Cadres dirigeants

Le montant global des rémunérations nettes versées aux dix (10) personnes les mieux rémunérées de la société s'est élevé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 à 45 560 116,81 DZD.

5.3 CONTROLE EXTERNE DE LA SOCIETE

5.3.1 Commissaires aux comptes

M. Boudjeba Djahid

Début de mandat : exercice 2013

Fin de mandat : exercice 2015

Adresse : 06, rue Touati Saïd n° 05 – 19000 Sétif.

5.3.2 Autres auditeurs externes

Hormis, le Commissaire aux comptes, la SCAEK n'a pas d'autres auditeurs externes permanents.

Des missions ponctuelles d'expertises relatives à l'organisation, l'assainissement et à la qualité ont été confiées à des bureaux d'études nationaux.

CHAPITRE VI : EVOLUTION RECENTE, BUT DE L'EMISSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1 EVOLUTION RECENTE DE LA SOCIETE

6.1.1 Comptes revus au 30 juin 2015

6.1.2 Les prévisions de clôture au 31 décembre 2015

6.2 BUT DE L'EMISSION – PERSPECTIVES D'AVENIR

6.2.1 Le marché

6.2.2 Les orientations stratégiques et politique marketing

6.2.3 Business Plan

6.2.4 Présentation de la deuxième ligne

CHAPITRE VI: EVOLUTION RECENTE, BUT DE L'EMISSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les résultats et les besoins du financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées ferme et implicite de la part de l'émetteur.

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dans la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatifs, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de l'émetteur.

6.1. EVOLUTION RECENTE

Les principaux traits saillants ayant marqué l'année 2015 se présentent comme suit :

6.1.1. Comptes revus au 30 juin 2015

Les données financières semestrielles sont extraites des états financiers à fin juin 2015 audités par le commissaire aux comptes de la cimenterie.

6.1.1.1. Présentation et analyse des comptes de résultats

Le tableau des comptes de résultats de la SCAEK au 30 juin 2015 se présente comme suit :

Tableau numéro 50 : Tableau des comptes de résultats au 30/06/2015

(Milliers DZD)

Libellés	30/06/2014	30/06/2015	Var. 15/14
Chiffre d'affaires	3 852 482	4 137 852	7%
Variation stocks produits finis et en cours	14 689	-69 408	-573%
Production immobilisée	0	0	-
Subventions d'exploitation	1 010	1 023	1%
I. Production de l'exercice	3 868 181	4 069 467	5%
Achats consommés	826 106	921 810	12%
Services extérieurs et autres consommations	250 134	327 646	31%
II. Consommation de l'exercice	1 076 240	1 249 456	16%
Production de l'exercice	3 868 181	4 069 467	5%
- Consommations de l'exercice	1 076 240	1 249 456	16%
III. Valeur ajoutée d'exploitation	2 791 941	2 820 011	1%
Charges de personnel	313 832	320 883	2%
Impôts, taxes et versements assimilés	64 890	68 010	5%
IV. Excédent brut d'exploitation	2 413 219	2 431 118	1%
Autres produits opérationnels	38 969	30 043	-23%
Autres charges opérationnelles	5 591	3 752	-33%
Dotations aux amortissements et provisions	261 985	262 316	0,1%
Reprise sur pertes de valeur et provisions	3 210	13 750	328%
V. Résultat opérationnel	2 187 822	2 208 843	1%
Produits financiers	42 308	83 072	96%
Charges financières	2	0	-100%
VI. Résultat financier	42 306	83 072	96%
Résultat opérationnel	2 187 822	2 208 843	1%
Résultat financier	42 306	83 072	96%
VII. Résultat courant avant impôt	2 230 128	2 291 915	3%
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	0	0	-
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaires	0	36 280	-
Participation des travailleurs aux bénéfices de la société	0	5 200	-
VIII. Résultat net des activités ordinaires	2 230 128	2 250 435	1%
Résultat net des activités ordinaires	2 230 128	2 250 435	1%
Résultat extraordinaire	0	0	
X. Résultat net de l'exercice	2 230 128	2 250 435	1%

Les performances du premier semestre 2015 sont légèrement supérieures à celles du premier semestre 2014.

6.1.1.2. Présentation et analyse des bilans

Tableau numéro 51 : Actif du bilan au 30/06/2015

(Milliers DZD)

Libellés	30/06/2014	30/06/2015
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations incorporelles	872	562
Immobilisations corporelles :	3 244 966	2 974 859
Terrains	43 479	45 850
Bâtiments	159 453	161 932
Autres immobilisations corporelles	3 042 033	2 767 077
Immobilisations en cours	7 594 067	16 186 110
Immobilisations financières :	5 434 635	5 441 690
Autres actifs financiers non courants	5 434 635	5 441 690
Impôts différés actif	168 277	103 059
TOTAL ACTIF NON COURANT	16 442 817	24 706 280
ACTIFS COURANTS		
Stocks et encours	2 128 139	2 117 412
Créances et emplois assimilés :	261 264	234 721
Clients	7 460	127 991
Autres débiteurs	164 315	40 609
Impôts et assimilés	89 489	66 121
Disponibilités et assimilés :	2 797 027	1 761 389
Placements et autres actifs financiers	0	0
Trésorerie	2 797 027	1 761 389
TOTAL ACTIF COURANT	5 186 430	4 113 522
TOTAL GENERAL ACTIF	21 629 247	28 819 802

Tableau numéro 52 : Passif du bilan au 30/06/2015

(Milliers DZD)

Libellés	30/06/2014	30/06/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis	2 200 000	2 200 000
Primes et réserves	13 803 844	16 479 354
Résultat net	2 230 129	2 250 435
Report à nouveau	-28 600	-35 991
TOTAL CAPITAUX PROPRES	18 205 373	20 893 798
PASSIFS NON COURANTS		
Emprunts et dettes financières	2 429	3 860 640
Impôts (différés et provisionnés)	13 629	0
Provisions et produits constatés d'avance	786 001	666 863
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	802 059	4 527 503
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	297 646	1 618 851
Impôts (différés et provisionnés)	178 837	150 672
Autres dettes	2 145 332	1 620 795
Trésorerie au passif	0	2 687
Provisions et produits constatés d'avance	0	5 496
TOTAL PASSIFS COURANTS	2 621 815	3 398 501
TOTAL GENERAL PASSIF	21 629 247	28 819 802

6.1.1.3. Tableaux des flux de trésorerie

Tableau numéro 53 : Tableaux des flux de trésorerie au 30/06/2015

(Milliers DZD)

Libellés	30/06/15	30/06/14
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		
+ Encaissements reçus des clients	4 774 207	4 585 969
- Sommes versées aux fournisseurs	-375 603	-1 942 053
- Sommes versées au personnel	-897 699	-814 596
- Intérêts et autres frais financiers payés	-3 926	-5 013
+ Encaissements divers	7 695	3 849
+ Décaissements divers	-3 189	-9 614
A Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	3 501 485	1 818 542
FLUX DE TRESORERIE LIE A DES ELEMENTS EXTRAORDINAIRES		
- Décaissement sur acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles	-6 495 104	-1 806 346
+ Encaissement sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles	0	0
- Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	0	0
+ Encaissement sur cessions d'immobilisations financières	0	600 000
+ Intérêts encaissés sur placements financiers	172 000	182 250
B Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	-6 323 104	-1 024 096
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		
- Encaissements provenant d'emprunts	2 794 385	400 000
+ Dividendes et autres distributions effectués	0	0
C Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	2 794 385	400 000
Variation de trésorerie de la période (A+B+C)	-27 234	1 194 446
+ Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 517 200	1 468 472
- Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	1 489 966	2 662 918
Variation de trésorerie de la période	-27 234	1 194 446

6.1.2. Les prévisions de clôture au 31/12/2015

Les chiffres contenus dans les tableaux ci-dessous ne sont que des prévisions de clôture établis sur la base de la tendance observée sur les premiers neuf mois de l'année 2015 et de ce fait, ils ne sont pas audités par le commissaire aux comptes de la société.

Tableau numéro 54 : Compte de résultat prévisionnel au 31/12/2015

(Milliers DZD)

Tableau comptes de résultats	31/12/2015
Chiffre d'affaires	8 419 145
Variation des stocks de PF	12 699
Subventions d'exploitation	1 023
Achat consommés	1 667 075
Services extérieurs	594 520
Valeur ajoutée	6 171 272
en % du CA	73%
Charges de personnel	1 081 519
Impôts et taxes	117 205
Excédent brut d'exploitation	4 972 548
en % du CA	59%
Produits opérationnels	36 000
Charges opérationnelles	5 200
Dotations amortissements et provisions	528 687
Reprises sur pertes de valeur et provisions	15 660
Résultat opérationnel	4 490 321
en % du CA	53%
Produits financiers	85 572
Charges financières	152
Résultat financier	85 420
Résultat ordinaire avant impôts	4 575 741
en % du CA	54%
Impôt exigibles	869 391
Impôt exigibles	48 371
Résultat net des activités ordinaires	3 657 979
en % du CA	43%

La cimenterie prévoit de clôturer l'exercice 2015 avec un chiffre d'affaires de 8 419 millions de DZD et une valeur ajoutée de 6 171 millions de DZD en amélioration par rapport à l'exercice 2014.

Bilan financier prévisionnel au 31/12/2015

Tableau numéro 55 : Bilans prévisionnels au 31/12/2015

(Milliers DZD)

BILAN FINANCIER PREVISIONNEL	31/12/2015
Capitaux propres	20 702 163
Capital émis	2 200 000
Primes et réserves	14 844 184
Résultat 2015	3 657 979
Report à nouveau	0
Emprunts et dettes financières	1 429
Autres dettes non courantes	13 629
Provisions et produits constatés d'avance	993 126
Capitaux permanents	21 710 347
Actifs immobilisés	16 615 070
Fonds de roulement	5 095 277
Besoin en FDR (dégagement)	-475 949
Stocks	2 356 789
Clients	215 559
Fournisseurs	3 048 297
Trésorerie	5 571 226

L'important résultat prévu pour 2015 de 3 657 millions de DZD en progression par rapport à l'année 2014 permettra de porter les capitaux propres de la SCAEK à 20,7 milliards de DZD rendant l'entreprise encore plus solvable.

6.2. BUT DE L'EMISSION – PERSPECTIVES D'AVENIR

L'augmentation de capital de 35%, par appel public à l'épargne, est destinée à compléter le financement de la réalisation de la deuxième ligne de production de 2 200 000 de tonnes par an. Un projet d'investissement chiffré à près de 40 Milliards de DZD, qui permettra à la société de concrétiser sa stratégie de croissance interne et de bénéficier des opportunités offertes par le marché.

6.2.1. Le marché

➤ L'offre et la demande en ciment

- L'industrie cimentière est une industrie lourde, capitalistique, énergivore, contribuant à l'effet de serre et surtout fabricant des **produits pondéreux**.
- A cause de la dernière caractéristique (produit pondéreux), le ciment a un faible ratio valeur/poids d'où des coûts de transport élevés. Au-delà d'une distance de 300 à 400 km, le coût du transport est jugé trop élevé.
- De ce fait, la production cimentière reste nationale voire régionale : **95 %** en moyenne du ciment consommé dans le monde (4 milliards de tonnes/an) sont utilisés dans le pays, voire la région de production.
- Tenant compte de cette particularité, nous avons considéré que le marché « naturel » de la SCAEK est constitué des wilayas de l'est algérien auxquelles s'ajoutent celles se situant à une distance d'environ 400 Km.
- Après avoir rappelé les données essentielles caractérisant le marché national, nous mettrons ci-après l'accent sur la demande et l'offre, avec des projections à l'horizon 2020 et déterminer les menaces et les opportunités qui se présentent à la SCAEK.

➤ Demande nationale du ciment

- La consommation nationale de ciment enregistre une dynamique de croissance particulière.
- Durant la période 2010-2013, la moyenne tendancielle de la consommation a été de 21.5 MT, ce qui donne un rythme annuel d'accroissement de 6%.

Selon l'étude du marché national du ciment, réalisée par CETIC en 2014 pour le compte du Groupe GICA, les parts de marché de la SCAEK et du groupe GICA sont:

- ✓ Part de marché national pour 2015 de la SCAEK en comptant les importations **5%**,
- ✓ Part de marché national pour 2015 de la SCAEK sans compter les importations **6%**,
- ✓ Part de marché régional (est) pour 2015 de la SCAEK : **12%**,
- ✓ Part de marché de GICA pour 2015 : **47%**.

➤ Perspectives d'évolution de la demande

- Selon toujours la même étude, la demande se situerait à l'horizon 2020 comme suit :

Tableau numéro 56 : Perspectives d'évolution de la demande

Hypothèses	Demande en MT
Hypothèse basse	26
Hypothèse haute	30

IL importe de préciser que cette demande est générée par la politique de rattrapage des déficits en logements. Cependant, cette politique de rattrapage s'atténuera à long terme

➤ L'offre nationale du ciment

Elle est constituée par :

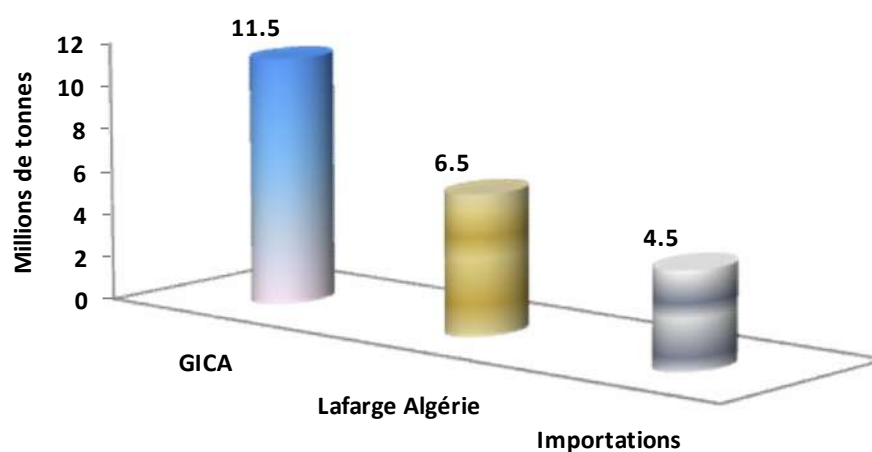
- La production nationale, assurée actuellement par deux opérateurs, à savoir GICA et Lafarge Algérie,
- Et les importations.

- L'offre nationale consolidée est de 22.5 MT, elle se répartit comme suit :

Tableau numéro 57 : Offre nationale

Opérateurs	Quantité (MT)
GICA	11.5
Lafarge Algérie	6.5
Importations (2013)	4.5
TOTAL	22.5

Graphique 10 : structure de l'offre nationale en ciments



Structure de l'offre nationale en ciments

➤ L'offre potentielle

Elle est constituée par :

- Des projets d'extension des cimenteries de GICA : 8.7 MT,
- des projets de 6 nouvelles cimenteries du Groupe GICA dont 03 au Sud et devant augmenter la capacité du Groupe de 6.5 MT,
- Du projet de Lafarge : une cimenterie à Biskra en partenariat avec un opérateur privé national, avec une capacité de 2.7 MT,
- des investissements sous forme d'IDE : ASSEC (1.8 MT à Djelfa).
- des investissements sous forme de JV : une cimenterie à M'SILA d'une capacité de 2.2 MT, une cimenterie de 1.5 MT à Adrar.
- Les investissements privés nationaux : il s'agit d'opérateurs nationaux qui projettent la réalisation de 03 cimenteries à Biskra (1 MT), à Laghouat (2.5 MT) et El Khroub (4 à 8 MT).

➤ Evolution de l'offre et de la demande 2015-2020

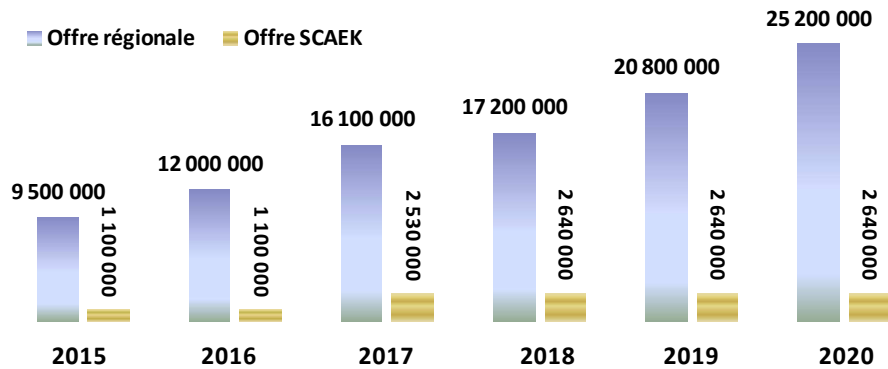
Tableau numéro 58 : Offre et demande

Désignation	Budget 15	2016	2017	2018	2019	2020
PRODUCTION PHYSIQUE EN TONNE						
Evolution régionale	9 500 000	12 000 000	16 100 000	17 200 000	20 800 000	25 200 000
Production "SCAEK"	1 100 000	1 100 000	2 530 000	2 640 000	2 640 000	2 640 000
Part de marché "SCAEK"	12%	9%	16%	15%	13%	10%

* Les projections des niveaux de production sur la période 2017-2019 ont été fixées à 80% des capacités de production de la cimenterie afin de tenir compte de l'excédent de l'offre sur la demande sur le marché régional de la cimenterie.

Graphique 11 : offre régionale

Offre régionale en MT



6.2.2. Les orientations stratégiques et politique marketing

6.2.2.1. Stratégie de l'entreprise

L'entreprise a opté pour une stratégie de croissance par l'accroissement de la part de marché des produits actuels.

Cette stratégie est rendue possible grâce à :

- La réalisation d'une nouvelle ligne de production, ce qui permet à l'entreprise de disposer d'une capacité de production de 3 MT (1 MT actuellement),
- La suppression du zoning qui autorise l'entreprise à « pénétrer » de nouvelles wilayas faisant partie de son marché régional.

6.2.2.2. Stratégie commerciale

En cohérence avec la stratégie de l'entreprise, il a été décidé de revoir fondamentalement la politique de distribution pratiquée à ce jour. Cette révision consiste :

- D'une part, à réorganiser la fonction commerciale et à désigner des cadres commerciaux compétents, spécialisés par segment de marché (logements, bâtiment, travaux publics, ...)
- D'autre part, à redéployer le réseau de distribution, ce qui nécessite, notamment de :
 - Créer de nouveaux points de ventes dans de nouvelles wilayas,
 - De renforcer les relations commerciales avec les distributeurs publics (EDIMCO),
 - Agréer des distributeurs privés,
 - Apporter toute assistance d'ordre technique et financière pour les PME qui souhaitent se lancer dans la production du BPE

6.2.3. Business plan

Tableau numéro 59 : Rappel des niveaux d'activité 2012-2014

SCAEK	2012	2013	2014
PRODUCTION PHYSIQUE EN TM			
Clinker	971 146	1 008 720	1 056 730
Croissance en %	-	4%	5%
Ciments	1 266 004	1 280 414	1 310 148
Croissance en %	-	1%	2%
UTILISATION DES CAPACITES EN TM			
Capacité clinker	750 000	750 000	750 000
Production clinker	971 146	1 008 720	1 056 730
Taux d'utilisation	129%	134%	141%
PRIX DE VENTE EN DZD			
PV moyen	5 366	5 857	6 289
Croissance en %	-	9%	7%
PRODUCTION VALORISEE EN MILLIONS DZD			
Production	6 793	7 500	8 239
Croissance en %	-	10%	10%
INVESTISSEMENT PAR TONNE DE CIMENT PRODUITE			
Investissements réalisés (Millions de DZD)	343	478	229
Production	1 266 004	1 280 414	1 310 148
Ratio= Investissement / tonne (DZD)	271	373	175

Sur la période 2012-2014, la cimenterie a atteint tous ses objectifs en termes de production :

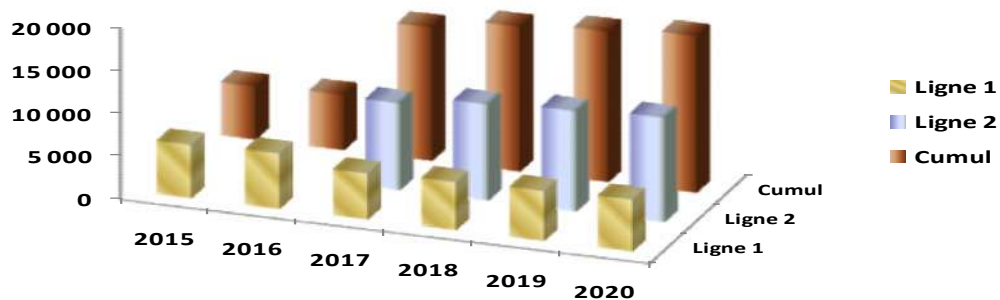
- Les capacités ont été largement dépassées, la production a dépassé 1 300 000 tonnes en 2014
- La production valorisée est passé de 6,7 milliards de DZD en 2012, à 8,2 milliards de DZD en 2014
- L'industrie du ciment se caractérise par une consommation en investissements, la cimenterie consomme en moyenne 200 DZD par tonne de ciment produite.

Tableau numéro 60 : Projection des niveaux d'activité 2015-2020

CONSOLIDE (Ligne n°01 et Ligne n°02)						
Désignation	Budget 15	2016	2017	2018	2019	2020
LES VENTES PHYSIQUES EN TONNES						
Ligne n°01	1 100 000	1 100 000	880 000	880 000	880 000	880 000
Ligne n° 02			1 650 000	1 760 000	1 760 000	1 760 000
Total (équivalent ciment)	1 100 000	1 100 000	2 530 000	2 640 000	2 640 000	2 640 000
CHIFFRE D'AFFAIRES en Millions DZD						
Ligne n°01	6 292	6 544	5 445	5 663	5 889	6 125
Ligne n° 02			10 209	11 325	11 778	12 249
Total en MDZD	6 292	6 544	15 654	16 988	17 667	18 374

Graphique 12 : Evolution des niveaux d'activité 2015-2020

Evolution du chiffres d'affaires 2015-2020 en millions DZD

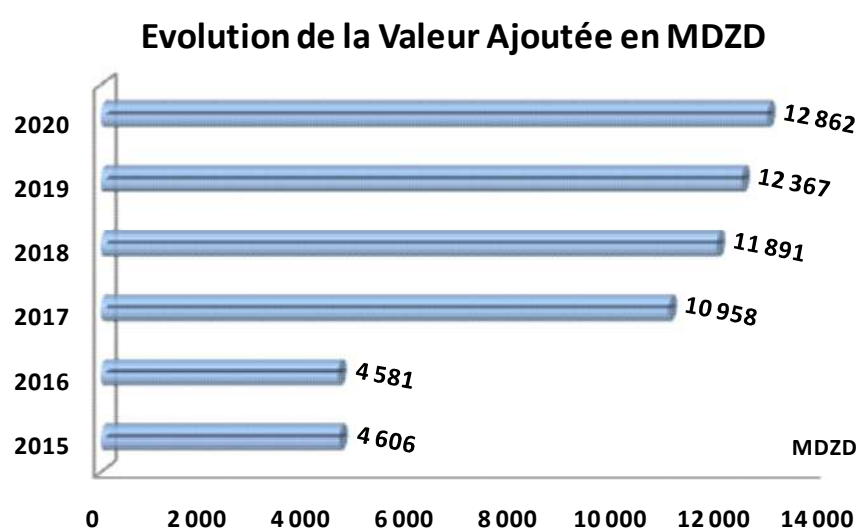


Les projections des niveaux de production portant sur la période 2015-2020 ont été déterminées sur la base de l'étude de marché réalisée par le cabinet CETIC en 2014 pour le compte du Groupe GICA.

Tableau numéro 61 : Evolution de la valeur ajoutée 2015-2020

	Rap 2014	Budget 15	2016	2017	2018	2019	2020
CHIFFRE D'AFFAIRES en MILLIONS DZD							
Production de l'exercice	8 239	6 861	6 544	15 654	16 988	17 667	18 374
Croissance en %	-	-17%	-5%	139%	9%	4%	4%
VALEUR AJOUTEE							
Achats consommés	1 814	1 699	1 505	3 600	3 907	4 063	4 226
en % du chiffre d'affaires	22%	25%	23%	23%	23%	23%	23%
Services extérieurs	590	556	458	1 096	1 189	1 237	1 286
en % du chiffre d'affaires	7%	8%	7%	7%	7%	7%	7%
= Valeur ajoutée	5 835	4 606	4 581	10 958	11 891	12 367	12 862
en % de la production	71%	67%	70%	70%	70%	70%	70%

Graphique 13 : Evolution de la valeur ajoutée



Le taux de la valeur ajoutée a été estimé en fonction du coût des matières et utilités des données historiques stables (2012-2014), soit une moyenne de 23% et des services dont la moyenne des dernières années a été de 7%

IL est utile de noter que les taux de marge prévisionnels sont estimés avec prudence.

Tableau numéro 62 : Les charges de personnel 2015 - 2020

(Millions DZD)

Désignation	Rappel 2014	Budget 15	2016	2017	2018	2019	2020
LES INDICATEURS SOCIAUX							
Effectif initial	405	402	501	699	698	693	684
Recrutement nouvelle ligne		100	200	0	0	0	0
Départs retraite légale	3	1	2	1	5	9	3
Effectif fin	402	501	699	698	693	684	681
Salaire par agent (milliers DZD)	2 709	1 672	1 468	1 982	2 168	2 372	2 632
Frais de personnel	1 097	672	736	1 385	1 513	1 644	1 800
Valeur ajoutée	5 835	4 606	4 581	10 958	11 891	12 367	12 862
REMUNERATION DU FACTEUR TRAVAIL PAR LA VALEUR AJOUTEE							
FP/VA en %	19%	15%	16%	13%	13%	13%	14%
RATIO DE PRODUCTIVITE							
VA/agent (milliers DZD)	14 407	11 458	9 144	15 676	17 036	17 846	18 804
EFFECTIF GLOBAL							
Participation	139	101	110	208	227	247	270
En % de la masse salariale	13%	15%	15%	15%	15%	15%	15%

Les hypothèses sur les effectifs et les salaires tiennent compte de :

- Du recrutement de 300 agents pour la mise en exploitation de la deuxième ligne de 2 200 000 tonnes
- De l'évolution de 10% par an du salaire moyen annuel par agent

Les ratios sociaux se présentent comme suit :

- La rémunération du facteur travail par la valeur ajoutée sera maintenue en dessous de 15%
- Et la productivité exprimée par le ratio « Valeur ajoutée/agent) atteindra près de 19 000 milliers DZD par agent
- IL est également prévu d'affecter une participation aux salariés à raison de 15% de la masse salariale

Tableau numéro 63 : Les dotations aux amortissements induites par le programme d'investissement

(Millions DZD)

	Rappel 2014	Budget 15	2016	2017	2018	2019	2020
LES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS							
- Dotations amortissements :	506	500	500	4 056	4 066	4 079	4 096
Dot. antérieures	506	500	450	405	365	328	295
Dot. nouvelles	0	0	50	3 651	3 701	3 751	3 801
- Dotations sur imprévus	0	0	0	190	190	190	190
- Dotations provisions	182	0	200	160	128	102	82
LES INVESTISSEMENTS							
Investissements de maintien		500	500	500	500	500	500
Investissements de la ligne n° 02		19 347	10 202	0	0	0	0
Imprévus		0	0	1 900	0	0	0
TOTAL		19 847	10 702	2 400	500	500	500

Les amortissements ont été déterminés compte tenu du plan d'amortissement de la cimenterie. Ils tiennent compte de l'amortissement des investissements qui figurent actuellement dans les actifs immobilisés de la cimenterie ainsi que celui des nouveaux amortissements induits par le programme d'investissement détaillé dans la partie investissement

Tableau numéro 64 : Les charges financières induites par l'emprunt FNI

(Millions DZD)

FINANCEMENT FNI					
CLT-CPE 20 ans dont 7 ans différé à intérêt : 3,5%					
Année	Capital restant	Intérêts	Principal	Annuités	Capital restant
2015	12 000	420	0	420	12 000
2016	12 000	420	0	420	12 000
2017	12 000	420	0	420	12 000
2018	12 000	420	0	420	12 000
2019	12 000	420	0	420	12 000
2020	12 000	420	0	420	12 000
2021	12 000	420	0	420	12 000
2022	12 000	420	923	1 343	11 077
2023	11 077	388	923	1 311	10 154
2024	10 154	355	923	1 278	9 231
2025	9 231	323	923	1 246	8 308
2026	8 308	291	923	1 214	7 385
2027	7 385	258	923	1 182	6 462
2028	6 462	226	923	1 149	5 538
2029	5 538	194	923	1 117	4 615
2030	4 615	162	923	1 085	3 692
2031	3 692	129	923	1 052	2 769
2032	2 769	97	923	1 020	1 846
2033	1 846	65	923	988	923
2034	923	32	923	955	0
TOTAL		5 880	12 000	17 040	

Rappel des principales résolutions et décisions

- ❖ Résolution du CPE n° 05/96 du 15/07/2009 portant examen du plan de développement de la SGP GICA ;
- ❖ Lettre de la Direction Générale du trésor n°1531/MF/DGT du 26/10/2009 portant sur les conditions financières attachées au financement des investissements des cimenteries de la SGP GICA ;
- ❖ Lettre du Groupe GICA n°339/GICA/2010 du 11/05/2010 portant répartition du financement par opérations d'investissement ;
- ❖ Montant du crédit : Le montant du financement du trésor par le biais du FNI affecté à la SCAEK est 22 milliards de DZD puis augmenté à 23 milliards de DZD ;
- ❖ Objet du crédit : Ce crédit est destiné à financer l'extension de la deuxième ligne de production d'une capacité de 2 000 000 tonnes de la cimenterie de Ain Kebira ;
- ❖ Intérêts : le taux d'intérêt est préférentiel et fixé à 3,5% ;
- ❖ Durée du crédit : 20 ans dont 7 ans de différé ;
- ❖ Non prise en charge des intérêts intercalaire.

Tableau numéro 65 : L'impôt sur les bénéfices et participation des salariés

(Millions DZD)

Désignation	Budget 15	2016	2017	2018	2019	2020
IMPOT SUR LES BENEFICES ET PARTICIPATION SALARIES						
IBS	793	602	441	453	465	474
Participation	101	110	208	227	247	270
TOTAL	894	712	649	680	712	744

Le bénéfice fiscal de la société est soumis à l'impôt sur les bénéfices au taux de 19%.

Concernant la deuxième ligne, dans la mise en service est prévue pour le deuxième semestre 2016, la SCAEK est éligible à l'exonération fiscale pour une période de 5 ans (au prorata).

Concernant la participation des salariés aux bénéfices, il est prévu la constitution d'une provision à hauteur de 15% de la masse salariale.

Tableau numéro 66 : Les comptes de résultats prévisionnels 2015-2020

(Millions DZD)

Désignation / Années	Rap 2014	Budget 15	2016	2017	2018	2019	2020
CHIFFRE D'AFFAIRES en MDZD							
Production de l'exercice	8 239	6 861	6 544	15 654	16 988	17 667	18 374
Croissance en %	-	-17%	-5%	139%	9%	4%	4%
VALEUR AJOUTEE							
Achats consommés	1 814	1 699	1 505	3 600	3 907	4 063	4 226
en % du chiffre d'affaires	22%	25%	23%	23%	23%	23%	23%
Services extérieurs	590	556	458	1 096	1 189	1 237	1 286
en % du chiffre d'affaires	7%	8%	7%	7%	7%	7%	7%
= Valeur ajoutée	5 835	4 606	4 581	10 958	11 891	12 367	12 862
en % de la production	71%	67%	70%	70%	70%	70%	70%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION							
Charges de personnel de personnel	1 097	672	736	1 385	1 513	1 644	1 800
Impôts et taxes (TAP)	138	140	65	54	57	59	61
= EBE	4 600	3 794	3 780	9 518	10 321	10 664	11 000
en % de la production	56%	55%	58%	61%	61%	60%	60%
EXCEDENT NET D'EXPLOITATION							
- Dotations Amortissements	506	500	500	4 056	4 065	4 079	4 096
- Dotations antérieures	506	500	450	405	365	328	295
- Dotations nouvelles	0	0	50	3 651	3 701	3 751	3 801
- Dotations sur imprévus	0	0	0	190	190	190	190
- Dotations provisions	182	0	200	160	128	102	82
= ENE	3 912	3 294	3 080	5 112	5 938	6 293	6 632
en % de la production	47%	48%	47%	33%	35%	36%	36%
RESULTAT ORDINAIRE							
+/- Autres charges et produits	56	0	0	0	0	0	0
+ Produits financiers	181	100	150	200	250	250	250
- Charges financières	0	420	420	420	420	420	420
= Résultat ordinaire	4 149	2 974	2 810	4 892	5 768	6 123	6 462
en % de la production	50%	43%	43%	31%	34%	35%	35%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE							
- Participation des salariés	139	101	110	208	227	247	270
- Impôts sur les bénéfices	705	793	602	441	453	465	474
= Résultat net	3 305	2 080	2 097	4 243	5 088	5 411	5 718
en % de la production	40%	30%	32%	27%	30%	31%	31%
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT							
Résultat net	3 305	2 080	2 097	4 243	5 088	5 411	5 718
+ Dotations Amort et Prov	688	500	700	4 406	4 383	4 371	4 368
= Marge brute d'autofinancement	3 993	2 580	2 797	8 648	9 471	9 782	10 086
en % de la production	48%	38%	43%	55%	56%	55%	55%

Tableau numéro 67 : Bilans financiers prévisionnels 2015-2020

(Millions DZD)

Désignation / Années	Rap 2014	Budget 15	2016	2017	2018	2019	2020
LES EMPLOIS (I)							
EMPLOIS STABLES	13 479	32 826	42 828	40 822	36 939	33 068	29 200
Immobilisations incorporelles nettes	0	0	0	0	0	0	0
immobilisations brutes	24	24	24	24	24	24	24
amortissements	24	24	24	24	24	24	24
Immobilisations corporelles nettes	12 283	31 630	41 832	38 276	34 711	31 133	27 537
immobilisations brutes	22 110	41 957	52 659	53 159	53 659	54 159	54 659
amortissements	9 827	10 327	10 827	14 883	18 948	23 027	27 122
Imprévus (5%)	0	0	0	1 710	1 520	1 330	1 140
immobilisations brutes	0	0	0	1 900	1 900	1 900	1 900
amortissements	0	0	0	190	380	570	760
Immobilisations financières	196	196	196	196	196	196	196
Stocks à rotation lente	1 000	1 000	800	640	512	410	328
LES RESSOURCES (II)							
RESSOURCES STABLES	21 802	33 620	53 820	56 356	59 409	62 655	66 086
Capital	2 200	2 200	3 385	3 385	3 385	3 385	3 385
Prime d'émission	0	0	17 769	17 769	17 769	17 769	17 769
Réserves	16 479	16 479	16 479	16 479	16 479	16 479	16 479
Report à nouveau	0	-520	931	1 543	3 751	6 674	9 799
Résultat de l'exercice	0	2 080	2 097	4 243	5 088	5 411	5 718
= Capitaux propres	18 679	20 239	40 661	43 419	46 472	49 718	53 149
Provisions pour retraite	937	937	937	937	937	937	937
Emprunts bancaires	666	12 444	12 222	12 000	12 000	12 000	12 000
Dettes envers Groupe GICA	1 520	0	0	0	0	0	0
Fournisseurs d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0
Passifs non courants	3 123	13 381	13 159	12 937	12 937	12 937	12 937
en % DT/R. Stables	14%	40%	24%	23%	22%	21%	20%
LE FONDS DE ROULEMENT (II-I=A)							
FONDS DE ROULEMENT	8 323	794	10 992	15 533	22 469	29 587	36 886
% du CA	101%	12%	168%	99%	132%	167%	201%
LE BESOIN EN FDR (B)							
Stocks	1 222	858	818	1 957	2 123	2 208	2 297
Créances et comptes rattachés	61	57	55	130	142	147	153
Fournisseurs et autres	1 615	858	545	1 304	1 416	1 472	1 531
BESOINS EN FDR	-332	57	327	783	849	883	919
en mois de chiffre d'affaires	0,00	0,10	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
LA TRESORERIE (C=A-B)							
Trésorerie active	8 656	737	10 665	14 751	21 620	28 704	35 967
Trésorerie passive	0	0	0	0	0	0	0
TRESORERIE NETTE	8 656	737	10 665	14 751	21 620	28 704	35 967
CHIFFRE D'AFFAIRES	8 239	6 861	6 544	15 654	16 988	17 667	18 374

Tableau numéro 68 : Le plan de financement 2015-2020

Millions DZD

Désignation / Années	Budget 15	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
LES EMPLOIS (I)						
VAR. EMPLOIS STABLES	22 109	11 553	4 107	2 535	2 665	2 787
Investissements	19 847	10 702	2 400	500	500	500
Anciennes lignes	500	500	500	500	500	500
Nouvelle ligne	19 347	10 202	0			
Imprévus (5%)	0	0	1 900			
Remb. Emprunts bancaires	222	222	222	0	0	0
Remb.dettes Groupe GICA	1 520					
Dividendes à Payer	520	629	1 485	2 035	2 165	2 287
LES RESSOURCES (II)						
VAR. RESSOURCES STABLES	14 580	21 751	8 648	9 471	9 782	10 086
Capacité d'autofinancement	2 580	2 797	8 648	9 471	9 782	10 086
Apports en capital		18 954				
Emprunts FNI	12 000					
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT (II-I)=A						
VAR. FONDS DE ROULEMENT	-7 529	10 198	4 541	6 936	7 118	7 299
VARIATION DU BESOIN EN FDR (B)						
Var. Stocks	-364	-40	1 139	167	85	88
Var. clients	-4	-3	76	11	6	6
Var. fournisseurs	-757	-312	759	111	57	59
Var. Besoins en FDR	389	270	455	67	34	35
VARIATION DE LA TRESORERIE (A-B)						
Var. TRESORERIE	-7 918	9 928	4 086	6 869	7 084	7 263
TRESORERIE NETTE						
TRESORERIE NETTE	8 656	738	10 666	14 752	21 621	35 968

Affectation des résultats 2016-2020

SCAEK	Budget 15	2016	2017	2018	2019	2020
AFFECTATION DU RESULTAT						
RESULTAT	2 080	2 097	4 243	5 088	5 411	5 718
Base de calcul						
DIVIDENDES	25%	30%	35%	40%	40%	40%
Dividendes à payer	520	629	1 485	2 035	2 165	2 287

Hypothèse relative à l'affectation des résultats

Sur la période 2016-2020, le taux de distribution des dividendes variera comme suit :

- 30% en 2016
- 35% en 2017
- 40% à partir de 2018

Tableau numéro 69 : Le programme d'investissement

Millions DZD

Désignation	Antérieur à 2014	2 015	2 016	TOTAL
ALIMENTATION ENERGIE				
Electricité	748		309	1 057
Gaz	473		473	946
Eau	24			24
TOTAL (1)	1 245	0	782	2 027
ENGINEERING				
Mécanique	123	969	300	1 392
Electricité	8	56		64
TOTAL (2)	131	1 025	300	1 456
EQUIPEMENTS -LIGNE DE PRODUCTION				
Ligne de production	4 206	10 576	5 128	19 910
TOTAL (3)	4 206	10 576	5 128	19 910
SUPERVISION ET MISE EN SERVICE				
Mécanique	4	53	24	81
Electricité	1	13	6	20
TOTAL (4)	5	66	30	101
TRANSPORT EQUIPEMENTS				
Mécanique	251	751	342	1 344
Electricité	26	77	36	139
TOTAL (4)	277	828	378	1 483
PIECES DE RECHANGE				
Pièces de rechange	60	0	399	459
TOTAL (7)	60	0	399	459
FORMATION PERSONNEL				
Formation	7	0	46	53
TOTAL (8)	7	0	46	53
MONTAGE				
Mécanique	414	1 289	1 055	2 758
Electricité	76	265	212	553
TOTAL (9)	490	1 554	1 267	3 311
CONSTRUCTION				
Travaux de construction	1 468	3 598	1 672	6 738
TOTAL (10)	1 468	3 598	1 672	6 738
ENGINS DE CARRIERE				
Engins de carrière	135	1 700	200	2 035
TOTAL (11)	135	1 700	200	2 035
TOTAL GENERAL				
Autres dépenses	706	0	0	706
TOTAL GENERAL	8 730	19 347	10 202	38 279

Tableau numéro 70 : Le financement des investissements

Millions DZD

Désignation / Années	Budget 15	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	TOTAL
LES RESSOURCES DE FINANCEMENT							
Total ressources	14 580	21 751	8 648	9 471	9 782	10 086	74 319
Capacité d'autofinancement	2 580	2 797	8 648	9 471	9 782	10 086	43 366
Apports en capital	0	18 954	0	0	0	0	18 954
Emprunts FNI	12 000	0	0	0	0	0	12 000
Désignation / Années	Budget 15	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	TOTAL
CAPACITE DYNAMIQUE DE REMBOURSEMENT							
CAF	2 580	2 797	8 648	9 471	9 782	10 086	43 366
Remboursement :	742	851	1 707	2 035	2 165	2 287	9 787
Emprunt FNI	222	222	222	0	0	0	666
Dividendes à payer	520	629	1 485	2 035	2 165	2 287	9 121
ECART (CAF-Remb.)	1 838	1 946	6 941	7 436	7 618	7 799	33 578
CUMUL	1 838	3 784	10 726	18 162	25 780	33 578	

Tableau numéro 71 : Les ratios financiers

Millions DZD

Désignation / Années	Budget 15	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
RENTABILITE NETTE						
Résultat net	2 080	2 097	4 243	5 088	5 411	5 718
Chiffre d'affaires	6 861	6 544	15 654	16 988	17 667	18 374
R1=RN/CA en %	30%	32%	27%	30%	31%	31%
RENTABILITE FINANCIERE						
Résultat net	2 080	2 097	4 243	5 088	5 411	5 718
Capitaux propres	20 239	40 661	43 419	46 472	49 718	53 149
R2=RN/CP en %	10%	5%	10%	11%	11%	11%
RENTABILITE ECONOMIQUE DES ACTIFS						
Excédent net d'exploitation	3 294	3 080	5 112	5 938	6 293	6 632
Actif économique net	32 883	43 155	41 605	37 789	33 951	30 119
R3=ENE/AEN	10%	7%	12%	16%	19%	22%
RATIO D'ENDETTEMENT						
Dettes financières	12 444	12 222	12 000	12 000	12 000	12 000
EBE	3 794	3 780	9 518	10 321	10 664	11 000
R4=Dettes fin/EBE en %	3,28	3,23	1,26	1,16	1,13	1,09
SOLVABILITE FINANCIERE						
Capitaux propres	20 239	40 661	43 419	46 472	49 718	53 149
Total bilan	34 478	54 366	57 660	60 824	64 127	67 617
R5=CP/TB en %	59%	75%	75%	76%	78%	78%
RATIO DE LIQUIDITE						
Actifs courants	1 652	11 538	16 838	23 885	31 059	38 417
Passifs courants	858	545	1 304	1 416	1 472	1 531
R6=AC/PC	1,93	21,17	12,91	16,87	21,10	25,09

6.2.4 Présentation de la deuxième ligne

L'assemblée générale de l'entreprise ERCE dans sa résolution n° 09 du 25/06/2008 a décidé de réaliser un investissement d'extension des capacités de production de la cimenterie de Ain El Kebira par l'adjonction d'une nouvelle ligne de production de 6000 tonnes de clinker par jour suite à la correspondance n° 352 du 06/05/2008 de la SGP ciments et approuvée par le CPE (Résolution n° 05/96 du 15/07/2009

Cet investissement porte sur une ligne complète de 2 200 000 tonnes de ciment par an. Pour financer cet investissement, la SCAEK a bénéficié d'un financement du Trésor public, concrétisé par le biais du FNI pour un montant de 23 milliards de DZD au taux préférentiel de 3,5% d'une durée de 20 ans et un différé de 7ans.

Opportunité :

Ce projet permettra d'augmenter la capacité de production du clinker et du ciment de la SCAEK. IL est attendu une production de 2 200 000 tonnes de ciments supplémentaires ; ce qui permettra à la société de satisfaire largement la demande régionale en ciments ;

Consistance du contrat

Clinker : 6 000 tonnes/jour, soit 1 800 000 tonnes/an

Ciment CPA : 2 200 000 tonnes/an

Cette ligne aura la possibilité de produire d'autres types de ciment comme le CRS400, prise mer et le ciment pétrolier à la demande.

Tableau numéro 72 : Calcul de la rentabilité de la deuxième ligne

Période cumulée 2016 – 2020	Millions DZD
Chiffre d'affaire	45 561
Valeur ajoutée	31 893
Taux moyen	70 %
EBE	29 210
Taux moyen EBE	64%
Bénéfice	12 925
Taux de marge nette	28%
Cash-flows dégagés	27 128
Taux de MBA en %	60%
Création de nouveaux emplois	300
Investissements de mise à niveau	38 279
-Constructions	8 765
-Immatériels	1 610
Ressources de financement	38 279
1. Crédits d'investissements FNI	12 000
2. Ressources provenant de l'augmentation du Capital	26 279
Participation salariés (10% masse salariale)	268
Dividendes (30 à 40% du bénéfice net)	5 170
Résultat mis en réserves	7 755
Taux interne de rentabilité	24%

La deuxième ligne d'une capacité de 2 200 000 tonnes dont la mise en service est programmée dès le second semestre 2016 va permettre d'améliorer sensiblement les performances industrielle et financière de la SCAEK, c'est ainsi que :

- Il est prévu près de 300 postes de nouveaux emplois directs.
- Une capacité à dégager des Cash-flows conséquente pouvant assurer une bonne rémunération du capital.

La rentabilité attendue de ce nouvel outil de production est de 24%.

CHAPITRE VII. ATTESTATION DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DE LA NOTICE D'INFORMATION

7.1. SIGNATURE ET FONCTION DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DE LA NOTICE D'INFORMATION

7.2. SIGNATURE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

7.3. VISA DE LA COSOB

CHAPITRE VII : ATTESTATION DES PERSONNES QUI ASSUMENT

LA RESPONSABILITE DE LA NOTICE D'INFORMATION

7.1 SIGNATURE ET FONCTION DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DE LA NOTICE D'INFORMATION

« A notre connaissance, les données de la présente notice d'information sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux souscripteurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

Le Président Directeur Général



7.2. SIGNATURE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables fournies dans la présente notice d'informations en effectuant les diligences nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ».

« Aussi, nous avons effectué un audit des comptes intermédiaires semestriels, couvrant la période du 01 janvier 2015 au 30 juin 2015.

Dans ce cadre, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables, des informations fournies par la direction et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Pour l'arrêté des états financiers intermédiaires du 1er semestre 2015, la société a appliqué les mêmes méthodes et principes utilisés lors de la présentation des états financiers du dernier exercice.

Aucune réserve ni observation n'est à formuler »

Le commissaire aux comptes



7.3. VISA DE LA COMMISSION D'ORGANISATION ET DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS DE BOURSE

Par application des articles 41 et 42 du décret législatif numéro 93-10 du 23 mai 1993, modifié et complété, relatif à la bourse de valeurs mobilières, la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse a apposé sur la présente notice le visa n° **2016/01** en date du 20/01/2016

La notice légale a été publiée au Bulletin Officiel des Annonces Légales (B.O.A.L) du 28/04/2016.



شركة الإسمنت لعين الكبيرة لسطيف

المجمع الصناعي لإسمنت الجزائر



Groupe Industriel des Ciments d'Algérie

**Société des Ciments de Ain El Kebira - SCAEK
SÉTIF**